

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XI

MONTREAL, AVRIL 1893

No 12

SOMMAIRE.

AVIS.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Association pharmaceutique de Québec, séance du 6 avril courant.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Jugement—Éducation physique de la seconde enfance—L'enseignement théorique de l'arithmétique à l'école primaire—De la préparation des classes, etc.—Éducation domestique, etc.—Analyse littéraire: *La mort d'un bouvreuil*—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE: L'émigration—LECTURE POUR TOUS: Origine de l'expression *dormir la grosse matinée*—La réforme orthographique.—Variétés—Pensées diverses.—BIBLIOGRAPHIE.—TABLE DES MATIÈRES.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

AVIS

Nous avons le plaisir d'annoncer aux lecteurs du "Journal de l'Instruction publique" que cette feuille, dédiée à la classe enseignante, va reprendre sa publication régulière et ininterrompue. Les causes qui en ont rendu la publication irrégulière ont été inévitables et indépendantes de notre volonté; c'est même avec chagrin que nous avons subi les irrégularités et la suspension temporaire d'une œuvre à laquelle nous tenons beaucoup. Encore une fois, ces jours d'épreuve et de contrariété ont pris fin: nous le disons avec bonheur.

Les numéros qui auraient dû paraître aux jours fixés, vont être publiés et distribués sans retard, puis le "Journal" reprendra sa publication régulière, sans autre interruption.

Toute correspondance ou réclamation, tout ce qui touche de loin ou de près au "Journal" devra

être adressé comme suit:—M. l'Administrateur du "Journal de l'Instruction publique," boîte postale no 2030, Montréal.

L'ADMINISTRATION.

Actes et Documents officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'érection de municipalités scolaires.

Détacher de la municipalité de Saint-Cyprien, dans le comté de Témiscouata, les douze premiers lots des rangs 2, 3 et 4 du canton Hocquart, et les neuf premiers lots des rangs cinq et six du même canton, et les annexer à la municipalité de Saint-Hubert, dans le même comté, pour les fins scolaires.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

Québec, 6 mars 1893.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Détacher de la municipalité scolaire de la "paroisse" de Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, le lot No 632, du cadastre de la dite paroisse, et l'annexer à la paroisse de "Sainte-Monique", comté des Deux-Montagnes, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1893).—*Gazette officielle*, 11 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Détacher de la municipalité scolaire de Wotton, comté de Wolfe, depuis et y compris le lot No 13 jusqu'au lot No 26 inclusivement, du 15e rang de Wotton, et les annexer à la municipalité scolaire de "Saint-Joseph de Ham Sud," dans le dit comté de Wolfe.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1893).—*Gazette officielle*, 11 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Détacher de la municipalité scolaire de "Mille Vaches," comté de Saguenay, l'arrondissement dit de la "Pointe à Boisvert" sur

le littoral de la baie des Mille Vaches ; borné comme suit : au nord-ouest, par la rivière à la Truite, et au sud-est par et y compris la propriété de Paul Barrette, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Pointe à Boisvert," comté de Saguenay.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1893).—*Gazette officielle*, 11 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-François-Xavier de Shefford," pour les catholiques seulement, la paroisse de ce nom, dans le comté de Shefford, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 20 mars 1862 ; plus les lots Nos 2, 11, 12, 13 et 14 du 1er rang du canton de Shefford, les Nos 10, 11 et 12 du 4e rang du dit canton de Shefford, et les lots Nos 10, 11 et 12 du 5e rang du susdit canton de Shefford, et le lot No 20 du 6e rang du canton de Brome, comté de Brome.

Cette érection ne devra prendre effet que le 1er juillet prochain (1893).—*Gazette officielle*, 11 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 10 mars courant (1893), de nommer M. Théophile Michaud, commissaire d'école de la municipalité de Saint-Ulric de Matane, comté de Matane, en remplacement de M. Hermyle Parent.—*Gazette officielle*, 18 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 8 mars courant (1893), de nommer MM. Joseph Coulombe, Eugène Bélanger, Paul Bélanger, Alfred Angers et Séverin Lapointe, commissaires d'écoles, pour la nouvelle municipalité de la Rivière au Doré, comté du Lac Saint-Jean.—*Gazette officielle*, 18 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 13 mars courant (1893), de nommer M. Thomas Blanchet, syndic d'écoles, de la municipalité de Grande-Rivière, comté de Gaspé, en remplacement de M. Cyriac Boulet dont le terme d'office est épiré.—*Gazette officielle*, 18 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

1o Détacher de la municipalité scolaire de "Petit Cap," comté de Gaspé, toute cette partie, à l'est, qui s'étend à compter de la propriété de Desrillas Cloutier, inclus, et courant à l'ouest jusqu'à la ligne de démarcation de la municipalité scolaire de l'Anse à Valeau.

2o Détacher de la dite municipalité de l'Anse à Valeau, toute cette partie à l'Ouest, qui s'étend à compter de la propriété de Hubert

Element, inclus, et courant à l'est jusqu'à la ligne de démarcation des deux dites municipalités, pour être les dites deux parties distraites, annexées et érigées en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Echourie" le tout suivant le fleuve Saint-Laurent, formant un front de deux milles et demi en viron, sur une profondeur de cinq milles.—*Gazette officielle*, 18 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 18 courant (1893) de nommer M. Arthur Gibault, commissaire d'écoles pour la municipalité d'Hochelega, comté d'Hochelega, en remplacement de M. Joseph Versailles, décédé.—*Gazette officielle*, 25 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Détacher de la municipalité de Saint-Urbain comté de Charlevoix, les lots suivants, depuis et y compris le No 84 jusqu'au No 95 inclusivement du cadastre de la paroisse de Saint-Urbain, et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de Saint-Hilarion, dans le même comté.

Cette annexion ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1893)

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'érection de municipalité.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Zotique, dans le comté de Soulanges, et ériger en municipalité scolaire séparé sous le nom de "La rivière Beaudette," tout le territoire compris et borné comme suit : "au nord-ouest par la paroisse de Saint-Télesphore, au nord, partie par la paroisse de Saint-Polycarpe, partie par le No 761, du cadastre de la paroisse de Saint-Zotique et le chemin Royal, au nord-est par la concession Saint-Thomas ouest dans la paroisse de Saint-Zotique, et le lot No 768, du cadastre, au sud-est et sud par le lac Saint-François, et au sud-ouest par la province d'Ontario."

Pour prendre effet au premier juillet prochain.

GEDÉON OUMET

Surintendant

Québec, 21 mars 1893

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, en date du 28 mars dernier (1893) de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Bonaventure, Saint-Laurent de Métapédiac :— Le rév. M. Louis Hormidas Langlois, en remplacement du rév. M. Alphonse Belles-Isles, qui a quitté définitivement la municipalité.

Comté de Vaudreuil, Ile Perrot :— M. Orphir Legault, en remplacement de M. Anédée Daoust, qui a quitté définitivement la municipalité.—*Gazette officielle*, 1er avril courant

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Géréon de Marlow", comté de Beauce, le territoire suivant, savoir :
 1o A l'est de la Rivière Chaudière, la dite municipalité devra être bornée (de la Rivière Chaudière courant vers l'est) par la ligne qui sépare les cantons de Jersey et Marlow, jusqu'à la ligne qui sépare le 3e rang du 4e rang de Marlow; de là, par la ligne qui sépare le 3e du 4e rang de Marlow jusqu'à la ligne qui sépare le canton de Marlow de celui de Risborough; de là, par la ligne qui sépare le canton de Marlow de celui de Risborough jusqu'à la ligne qui sépare le 10e du 11e rang de Marlow; de là, par la ligne qui sépare le 10e du 11e rang de Marlow jusqu'à la Rivière Chaudière.

2o A l'ouest de la Rivière Chaudière (au sud partant de la Rivière Chaudière courant vers l'ouest), par la ligne qui sépare le 6e du 7e lot du canton de Dorset jusqu'à la ligne qui sépare le 3e du 4e rang de Dorset; de là, par la ligne qui sépare le 3e du 4e rang de Dorset jusqu'à la ligne qui sépare le 20e du 21e lot de Dorset; de là, par la ligne qui sépare le 20e du 21e lot de Dorset jusqu'à la Rivière Chaudière.

Cette érection ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1893).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-André", dans le comté du Lac Saint-Jean, le territoire suivant, savoir :

1o Les rangs V et VI, à l'est de la rivière Métabetchouan, dans le canton Métabetchouan; bornés par la ligne qui sépare le dit canton Métabetchouan du canton Caron;

2o Les rangs I, II, III, IV, V, VI, VII, du canton Saint-Hilaire, ou tous les rangs du dit canton Saint-Hilaire;

3o Partie ouest de la rivière Métabetchouan, savoir : partie du susdit canton Métabetchouan, bornée par la ligne qui sépare le 34e du 35e lot du VI et du VII rangs;

4o Partie ouest de la rivière Métabetchouan, dans le canton Dequen; bornée par la ligne qui sépare le 29e et 30e lot du I, II, III et IV rangs, du dit canton Dequen, et au sud par les numéros 1er des VII, VIII, IX et Xe rangs du même canton.

Cette érection ne devra compter qu'à partir du 1er juillet prochain (1893).—*Gazette officielle*, 1er avril courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur, en date du 29 mars dernier (1893), de nommer M. Julien Gosselin, commissaire d'écoles pour le village d'Etchemin, comté de Lévis, en remplacement de M. H. E. Peters.—*Gazette officielle*, 8 avril courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Demande d'érection de municipalités scolaires.

Détacher de la municipalité de Saint-Timothée, dans le comté de Beauharnois, pour les annexer à celle de Sainte-Cécile, même comté, les lots Nos 383, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 195, 196, 197 et 198, du cadastre de la paroisse de Saint-Timothée, et ce, pour les fins scolaires.

GÉDEON OUMET,
 Surintendant.

Québec, 13 avril 1893.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Détacher de la municipalité scolaire de "Eaton," comté de Compton, le territoire connu sous le nom de Sawyerville, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Village de Sawyerville," avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 31 août dernier (1892).

Cette érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain 1893.—*Gazette officielle*, 29 avril courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eriger en municipalité scolaire distincte (pour les catholiques seulement), sous le nom de "Saint-Armand Ouest," la paroisse canonique de ce nom, dans le comté de Missisquoi avec les limites suivantes, savoir : bornée au Nord par le township de Stanbridge, au Sud par l'Etat de Vermont, à l'Est par la ligne qui sépare Saint-Armand Est de Saint-Armand Ouest, à l'Est de Pigeon Hill, et à l'Ouest par la Baie de Missisquoi.

Cette érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1893).—*Gazette officielle*, 29 avril courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Détacher de la municipalité scolaire du canton de Stanstead, comté de Stanstead, le territoire connu sous le nom de Rock Island, et d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Village de Rock Island," avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 19 mai dernier (1892).

Cette érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1893).—*Gazette officielle*, 29 avril courant.

L'ASSOCIATION PHARMACEUTIQUE

DE LA

Province de Québec.

EXAMEN ECRIT PRELIMINAIRE.

Montréal, 6 Avril, 1893.

N.B.—Il faut—

1—Écrire sur un côté du papier, seulement.

2.—Numérotez et lettrez vos réponses de sorte qu'elles correspondent aux questions imprimées.

3.—Comptez les feuillets de papier dans leur ordre naturel.

4.—Ayez soin de ne pas commencer à traiter un sujet sur la même feuille que vous avez employée pour un autre sujet, et pliez chaque sujet séparément en mettant votre nom et le nom du sujet traité à l'endos.

ENGLISH FOR FRENCH CANDIDATES.

Translate into French.—

In parts of Central Asia bricks are baked in cylindrical ovens about three days, and then burned in an atmosphere of steam, which is produced by closing the heated ovens with covers of wet felt.

Translate into English.—

Quand elle fut mieux, elle alla chercher son enfant; mais elle fut surprise et peinée d'éprouver un refus catégorique, sa belle-sœur réclamant pour sa peine deux piastres par semaine et gardant l'enfant en ôtage jusqu'à parfait paiement.

ARITHMÉTIQUE.

1.—Donnez le résultat en décimales de $(\frac{7}{16} - \frac{5}{24}) + (1\frac{3}{5} \div 4) \times (\frac{3}{8} + \frac{1}{6})$

2.—Donnez les résultats de (mettant la fraction décimale dans la réponse en fraction ordinaire)

$$9.437 \times 10.1 + 4.37 \div 11.24.$$

3.—Calculez l'intérêt de \$6,543.70 à $7\frac{1}{2}\%$ par année pour 147 jours (prenez l'année comme étant de 365).

4.—A laisse \$9,000 à B C et D. C doit avoir autant que B et deux cinquièmes de la part de B. D doit avoir la moitié autant que B, et un cinquième de la part de C: combien chacun reçoit-il?

5.—Un morceau de terre est vendu \$2,347, et mesure 19 verges $1\frac{1}{2}$ pied par 10 verges et 2 pieds. Quel est le prix du pied carré?

GRAMMAIRE.

1.—Corriger les fautes d'orthographe et de ponctuation qui se trouvent dans es quelques lignes qui suivent:

Je comprend que tu est fâcher de te voir dans mes mains par le sort de la guerre mais je ne veut point te traité en prisonnier je te veux gardé comme un bon ami et prendre soin de ta guérison comme si tu etait mon propre frère ainsi tu ne dois pas etre fâcher de me voir.

2.—Analysez grammaticalement la phrase suivante: Comme on approchait de la ville et que la pluie tombait toujours...

3.—Qu'est-ce qu'un verbe? Combien distingue-t-on de verbes attributifs?

4.—Quelles sont les quatre choses à considérer dans le verbe?

GÉOGRAPHIE

1.—Donnez le nom des cinq grands océans du monde. Où sont placés la Manche, le canal de St-Georges, le canal du Nord?

2.—Donnez le nom de deux grandes rivières dans l'Amérique du Nord, deux dans l'Amérique du Sud, deux dans l'Europe, deux dans l'Asie et deux dans l'Afrique.

3.—Où sont les villes suivantes: Chicago, Milwaukee, Pittsburg, Salt Lake City, Victoria, Providence, Halifax, Valparaiso, Dover, Stockholm, Constantinople, Cairo, Madras, Melbourne, Hambourg.

4.—Où sont les îles des Indes occidentales? Nommez-en deux.

5.—Où sont les montagnes Vertes, l'Himalaya, les montagnes Blanches, les monts Carpathes et les Pyrénées?

LATIN.

1.—Traduisez—*Divitiacus multis cum lacrymis, Cæsarem complexus obsecrare cœpit, "ne quid gravius in fratrem statueret scire se, ille esse vera, nec quemquam ex eo plus, quam se doloris capere, propterea quod, cum ipse gratia plurimum domi atque in reliqua Gallia, ille minimum propter adolescentiam posset, per se crevisset; quibus opibus ac nervis, non solum ad minuendam gratiam, sed pœne ad perniciem suam uteretur: sese tamen et amore fraterno et existimatio vulgi commoveri.*

2.—Ecrivez les principales parties de —*Cresco, Commoveo, Statuo, Obsecro.*

3.—Quels sont les temps des verbes

suivants : Crevisset, Commoverti, Statuere, Obsecrare.

4.—Ecrivez au complet—Lacrima, Ops, Nervus.

HISTOIRE.

1.—En quelle année fut livrée la bataille de Hastings ?

2.—En quelle année Charles II, roi de France, fut-il empoisonné ?

3.—Qui commandait l'armée confédérée lors de la bataille du Bull's Run.

4.—En quelle année eut lieu la dissolution de la compagnie des Cent-Associés ? Et quelle administration lui succéda ?

Pédagogie et Enseignement.

ÉDUCATION PHYSIQUE DE LA SECONDE ENFANCE.

Pendant la seconde enfance, on doit laisser aux enfants une certaine liberté, et on les fera vivre au grand air le plus possible.

L'enfant est fatalement mobile : sa nature exige le mouvement. C'est un détestable système d'éducation, pour le corps et pour le caractère, de lui imposer le supplice de l'immobilité, de le garder dans la maison, vivant dans la crainte de faire du bruit ou de salir ses habits. On fait ainsi des êtres maladroits, craintifs, sournois. Certaines mères ont une telle crainte des accidents, qu'elles tremblent au moindre mouvement de l'enfant. Il faut le laisser se livrer à la turbulence de son âge, tout en le surveillant ; c'est ainsi qu'il s'aguerrit, qu'il devient adroit et fort. L'enfant ne peut jamais s'enloyer ; mais il n'a pas besoin, pour s'amuser, qu'on soit toujours occupé de lui, attentif à tous ses caprices.

Les enfants sont extrêmement impressionnables, de sensibilité nerveuse très délicate. Ce n'est pas seulement la rudesse qui les brise ; une tendresse exagérée les énerve aussi. Les caresses continuelles et trop vives des mères passionnées leur sont aussi funestes que les rigueurs. Il leur faut une tendresse douce, calme et sérieuse. Signalons en

passant l'habitude très répandue de faire baiser les personnes étrangères par les enfants : elle n'est pas sans inconvénients, elle est dangereuse surtout quand régneront les maux de gorge et les rhumes. La gaieté criarde et brusque des bonnes et des nourrices, les jeux violents doivent être épargnés aussi aux jeunes enfants. Les contes effrayants et tous les ébranlements de la peur sont très nuisibles, au physique et au moral.

Il faut retarder l'entrée à l'école des enfants délicats, surtout s'ils sont doués d'une vive intelligence. Quelquefois la santé de l'enfant est sacrifiée à la ridicule vanité des parents, qui s'enorgueillissent de ses progrès. Cependant peu d'enfants précoces deviennent des sujets d'élite. Une mère intelligente peut d'ailleurs apprendre bien des choses à son enfant, sans le fatiguer : elle l'habitue à être attentif, elle répondra clairement et simplement à ses questions, elle exigera qu'il parle distinctement et correctement, et lui en donnera l'exemple.

Les enfants doivent être traités, dès l'âge le plus tendre, avec une fermeté douce, sans inégalité d'humeur, sans inconséquence, sans gâterie. Il faut éviter qu'ils n'aient de mauvais exemples sous les yeux et surtout qu'ils ne prennent des habitudes fâcheuses : bien des parents passent tout à leurs enfants, sous prétexte que "l'âge les rendra plus raisonnables", mais c'est le contraire que l'on voit ordinairement. Le nouveau-né même prend très vite des habitudes, abuse instinctivement des faiblesses : d'abord il crie parce qu'il a faim, parce qu'il s'est sali, parce qu'il souffre ; bientôt il crie dans l'espoir d'être apaisé, bercé.

Ceci résume la première éducation.

M. DU CAJU.

L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE DE L'ARITHMÉTIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE.

1. Au point de vue de la culture de la pratique du calcul, il faut un enseignement théorique de l'arithmétique.

Toutes les branches d'enseignement

doivent contribuer au développement intellectuel. Le développement d'une faculté pour une branche d'enseignement ne contribue pas à un développement général et absolu de cette faculté pour toutes les autres branches ; il n'y contribue que pour autant que les idées de l'une entrent comme éléments dans les autres, que les productions intellectuelles de l'une puissent servir de modèles à celles des autres.

C'est par la théorie, par le raisonnement, que l'on donnera une connaissance claire, exacte et durable des opérations numériques.

Quant à l'extension à donner à un enseignement théorique à l'école primaire, on ne perdra pas de vue qu'on s'adresse à des enfants et qu'on les prépare surtout pour les besoins de la vie ordinaire.

II. La culture de l'esprit a pour but de donner à chaque faculté la promptitude, l'énergie et la sûreté d'action ; d'établir entre les diverses facultés un juste équilibre et une étroite liaison ; de déposer et de conserver à l'état latent dans l'esprit une somme suffisante de notions susceptibles de se réveiller promptement et nettement sous l'action d'un stimulant intérieur ou extérieur.

Pour avoir une idée exacte de l'influence de l'enseignement du calcul sur le développement de l'intelligence, suivons la marche de l'excitation intellectuelle dans une leçon de calcul mental.

a) Le maître effectue ou fait effectuer par les élèves, sous sa direction, par un moyen intuitif quelconque, l'opération que sa leçon a pour objet : il leur donne ainsi la notion du procédé du calcul mental. Pour cela, il s'adresse aux sens et à l'intelligence des élèves : il s'adresse aux sens par l'intuition, à l'intelligence en mettant en action leur attention, leur jugement et leur raisonnement, en exerçant l'imagination, l'esprit de recherche et de réflexion pour découvrir les manières d'opérer les plus rapides, en un mot, il provoque l'activité mentale.

b) Le maître énonce lui-même ou fait énoncer par les élèves en généralisant, le procédé suivi : c'est la formule.

Les élèves fixent la notion acquise dans

leur mémoire en l'associant étroitement à cette formule.

Tous ces éléments sont à la portée des enfants des écoles primaires, si l'on généralise les définitions à mesure que le besoin s'en fait sentir, si l'instituteur recherche au préalable et met soigneusement en lumière les principes sur lesquels il devra s'appuyer pour raisonner chaque opération, si le cours de calcul mental et intuitif pose les principes qui servent de base au calcul raisonné de l'arithmétique.

Etant donné en outre : 1^o que les règles générales peu nombreuses bien comprises et bien appliquées produisent dans l'esprit la lumière et la certitude ; 2^o que ramener continuellement les enfants aux règles générales du calcul, c'est donner la rectitude à leur esprit ; 3^o que chacune des quatre opérations de l'arithmétique est basée sur un principe général de l'application duquel découle le procédé général du calcul et que ce procédé général suffit pour résoudre tous les cas possibles que présente l'opération fondamentale ; il résulte qu'une théorie réduite d'un petit nombre de définitions et de principes est suffisante au point de vue de la culture de l'esprit.

Nous disons de plus qu'une théorie trop étendue ou trop savante irait à l'encontre du but que l'on poursuit.

Rappelons ce que nous avons dit à propos de l'enseignement de la grammaire.

Attention.—La difficulté éprouvée par l'élève pour comprendre est cause d'inattention, d'ennui ; aussi, l'enseignement doit-il être élémentaire.

La mobilité naturelle du caractère des enfants nous prescrit de ne pas exiger trop longtemps leur attention ; dès lors, il est nécessaire d'avoir égard à l'âge des élèves pour donner au cours et à la durée des leçons l'extension appropriée aux forces des élèves.

L'intérêt que l'élève attache à la leçon contribue à le rendre attentif : il faut donc rendre l'enseignement attrayant. Les leçons auront ce caractère si l'enfant voit l'utilité et la nécessité de la chose enseignée.

Jugement, raisonnement, entendement.

—Il importe de ne jamais laisser raisonner l'enfant de choses à propos desquelles il n'a que des idées confuses. Si l'instituteur fait apprendre des définitions incomprises, des théories interminables, son enseignement sera très peu fructueux et pourra même donner une mauvaise direction au développement de l'intelligence.

Mémoire.—L'arithmétique confiée à la mémoire des définitions et des principes que l'enfant doit se rappeler et appliquer dans la pratique du calcul. Or, comme on ne retient bien que ce qu'on a bien compris, plus une théorie sera simplifiée, mieux on pourra la graver dans l'esprit par un grand nombre d'exercices d'application, des répétitions, des récapitulatifs.

Arrivons à la pratique du calcul.

Nous devons enseigner aux enfants de l'école primaire les quatre opérations fondamentales appliquées aux nombres entiers, aux nombres décimaux et aux fractions ordinaires, ainsi que le système métrique.

Nous avons dit que la pratique raisonnée d'une opération numérique suppose la connaissance de sa *définition*, de certains *principes* et de certains *procédés*.

Ajoutons à cela quelques notions préliminaires : définitions de quantité, unité, nombre, des unités du système métrique ; la représentation claire et exacte des quantités et des nombres ; la notion exacte de la composition décimale des nombres et de la valeur décimale des chiffres : les questions relatives à l'intérêt, l'escompte, etc. (qui sont plutôt du domaine de la pratique), et nous aurons établi à quoi peut se réduire l'enseignement théorique de l'arithmétique.

Or, chacune des quatre opérations de l'arithmétique est basée sur un principe général de l'application duquel découle le procédé général de calcul, procédé qui suffit pour résoudre tous les cas possibles que présente l'opération fondamentale. Chaque principe général a des corollaires, que l'on peut appeler principes particuliers, de l'application desquels se déduisent des procédés particuliers de calcul qui permettent de simplifier préalablement, dans certains cas, les opérations et

de faciliter l'application du procédé général.

Lorsque les élèves sont bien familiarisés avec cette simple théorie, par l'application des principes ils sauront toujours retrouver et justifier la marche à suivre pour opérer dans un cas déterminé.

Si l'on a soin de montrer et de faire comprendre aux enfants qu'une fraction ordinaire exprime en parties de l'unité le quotient d'une division dont le dividende est numérateur et le diviseur dénominateur, il sera facile de faire voir que les opérations des fractions ordinaires s'effectuent par l'application des définitions et des principes qui servent de base au calcul des nombres entiers et des nombres décimaux.

Dans la plupart des traités d'arithmétique, la théorie des fractions ordinaires est précédée de la théorie de la divisibilité. Nous pensons que l'on peut enseigner celle-là sans celle-ci. Voici comment nous procédons pour éluder la théorie de la divisibilité.

Rendre compte des procédés suivis pour arriver au résultat, désigner celui qu'il faut préférer comme étant à la fois le plus logique et le plus expéditif, retenir les principes, les définitions, les règles, les formules, coordonner les matières du cours pour s'en faire de grandes vues d'ensemble et rendre stable l'organisation des connaissances acquises, abstraire, généraliser et concevoir les lois générales applicables dans toutes les circonstances, tel est le nouveau travail de l'esprit provoqué par le calcul mental.

c) De nombreux exercices ou problèmes sont résolus en suivant ponctuellement ce procédé : c'est l'application de la formule. Les élèves utilisent cette formule par la raison. Déterminer le cas particulier, concentrer la pensée pour se rappeler le procédé, la formule, les principes, se représenter les nombres, conserver l'énoncé des questions à résoudre, ressaisir les résultats partiels auxquels on est parvenu et qui doivent servir à la composition du résultat final, constituent également une véritable gymnastique intellectuelle.

Concluons donc qu'au point de vue éducatif, le calcul mental met en activité

l'imagination, la mémoire, le jugement, le raisonnement ; développe l'esprit de méthode, d'observation, de recherche, de réflexion, la faculté d'abstraction et d'association, la spontanéité ; donne le courage d'attaquer les difficultés et partant de la force et de la durée aux impressions, la concentration patiente de la pensée et la persévérance dans l'insuccès. Ce sont là des dispositions spéciales qu'il faut apporter dans la vie.

Pour provoquer cette excitation intellectuelle, pas n'est besoin d'une longue théorie ; les définitions et les principes indispensables à la pratique rationnelle de calcul et que nous signalerons plus loin suffisent, puisque toute leçon d'arithmétique bien donnée exige la répétition du même travail intellectuel.

L'enseignement de l'arithmétique doit s'appuyer sur le raisonnement : *a*) pour cultiver le jugement et le raisonnement des élèves ; *b*) pour leur donner une connaissance claire, exacte et durable des opérations numériques.

La connaissance raisonnée d'une opération numérique suppose : *a*) la connaissance des éléments et du but de cette opération, ou, en d'autres termes, de sa *définition* ; *b*) la connaissance des *principes* qui expliquent ou justifient les procédés employés dans l'exécution de cette opération ; *c*) la recherche et la justification, à l'aide de la définition et des principes, des procédés à employer dans l'exécution de l'opération, ce qui en constitue le raisonnement.

Nous commençons le cours de calcul mental par une révision de la table de multiplication. Pendant cette révision, nous faisons comprendre ce qu'on entend par *multiple* et *plus petit multiple*.

Exemple : On obtient un *multiple* d'un nombre en *multipliant* ce nombre par un nombre entier. Les multiples de 2 sont : 2, 4, 6, 8, 10, etc., le plus petit est 2. Les multiples de 3 sont : 3, 6, 9, 12, etc., le plus petit est 3. Ainsi de suite avec les 10 premiers nombres et en ne dépassant pas 100.

Nous exerçons ensuite les élèves à décomposer tous les nombres décomposables de 1 à 100 en deux facteurs de toutes les manières possibles.

Exemple : $12 = 2 \times 6 ; 3 \times 4$.

$30 = 2 \times 15 ; 3 \times 10 ; 5 \times 6$,

$72 = 2 \times 36 ; 4 \times 18 ; 8 \times 9 ; 3 \times 24 ; 6 \times 12$

En appliquant le principe, "un produit de deux facteurs ne change pas lorsqu'on rend un des facteurs un certain nombre de fois plus grand et l'autre facteur ce même nombre de fois plus petit," les élèves trouvent facilement toutes les manières possibles de décomposer un nombre en deux facteurs.

Pendant cette étude qui, entre parenthèse, prépare et facilite singulièrement le calcul mental, les élèves apprennent ce qu'on entend par nombre *premier* et constatent que les nombres premiers seuls ne sont pas décomposables.

Ayrsès ce travail, qui se fait pendant le premier mois, nous décomposons tous les nombres de 1 à 100 en facteurs *premiers* par le procédé suivant : Décomposer le nombre proposé en deux facteurs quelconques, puis chacun de ceux-ci également en deux facteurs et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les facteurs obtenus soient premiers.

Exemple : $72 = 8 \times 9 = (2 \times 4) (3 \times 3) = 2 \times 2 \times 2 \times 3 \times 3$.

Ce procédé est simple, facile, pratique et n'a rien de machinal.

Il est à remarquer qu'il est rare que l'on ait, dans la pratique, un nombre plus grand que 100 à décomposer en facteurs premiers.

C.—*La Gymnastique scolaire.*

DE LA PRÉPARATION DES CLASSES.—UTILITÉ, TENUE ET USAGE DU CARNET DE PRÉPARATION.

Pour beaucoup de maîtres, la préparation de la classe et la constatation matérielle qui en doit être faite dans le journal de classe, sont une besogne inutile et fastidieuse. "N'en sait-on pas toujours assez pour enseigner à des enfants, surtout à l'école primaire ?" Tel est l'argument ordinaire contre la préparation de la classe. Ce n'est qu'un préjugé. En admettant que notre "science" soit suffisante.—ce qui est contestable,—que

nous l'avons toujours en main, prête à l'usage, — ce qui est rare, — l'enseignement ne se borne pas à transmettre des connaissances. Il vise à former un esprit : il y faut donc de la méthode : il s'adresse à des intelligences naïves : il faut donc trouver la forme sous laquelle les connaissances leur seront accessibles, l'ordre dans lequel elles devront être présentées, le degré et en quelque sorte l'étagage auquel on s'arrêtera. Aborder la classe sans préparation, prétendre en résoudre les difficultés au pied levé, par une sorte de grâce d'état, est une marque de grande présomption.

Si après avoir envisagé l'éducation, nous abordons l'instruction, nous ne trouvons pas la préparation moins nécessaire. Chaque année nous avons un programme étendu à parcourir. Sans doute, à chaque jour suffit sa peine, mais encore faut-il départir les étapes de manière à arriver au terme de la route à la fin de l'année. On n'y atteindra pas si chaque mois, chaque semaine, chaque jour on n'a pas la vue claire du chemin à fournir, si tous les jours, avant la classe, on ne se fixe pas l'itinéraire de la journée. En user autrement, c'est se résigner à laisser des lacunes dans l'enseignement ou s'exposer à devoir brûler des étapes à mesure que la fin de l'année approche. Or, aller en postes est un fort mauvais moyen de voyager, si l'on tient à bien voir le pays que l'on traverse.

Bien préparer sa classe est donc, à y regarder de près, un devoir de probité stricte. On s'en convaincra encore mieux si l'on se rend compte des inconvénients de la non-préparation au point de vue de la perte du temps qu'elle occasionne. Voici le moment de la dictée ; elle n'a pas été choisie d'avance. Le maître feuillette ses livres, ses journaux. Les élèves attendent, la plume en l'air. Cette dictée est trop longue ; celle-ci ne répond pas à la leçon qui précède... Tournons la page. Les langues se délient : chuchotement, rappel à l'ordre. Les pages tournent et les langues vont plus vite. Le maître s'impatiente. J'abrége. Il tient enfin la dictée ; mais l'attention s'est envolée ; le maître est de mauvaise humeur ; le dicté sera mauvaise. Renouvelez

cette scène au moment de dicter les énoncés des problèmes ou de donner le modèle d'écriture, et vous conclurez que pour être maître de son auditoire, pour ne pas perdre son temps et aussi... sa patience, il faut préparer sa classe.

Tels sont, surtout pour les élèves, les avantages d'une préparation consciencieuse de la classe ; ils ne sont pas moins moindres pour le maître. Il y a, en effet, des matières qui présentent des difficultés nombreuses et particulières. De ce nombre est la lecture expliquée. Ici, on se heurte à un mot rare, ancien ou nouveau ; plus loin c'est un tour irrégulier qui vous embarrasse ou vous déconcerte ; ailleurs c'est le sens qui est obscur. Allez-vous vous exposer par trop de confiance en votre savoir et en votre jugement à être pris par vos élèves en flagrant délit d'insuffisance ? Indispensable à celui qui écrit, le plan n'est pas moins nécessaire à celui qui parle. Sans lui, le meilleur "causeur ou orateur" s'égare ou reste court. S'est-on rendu maître de son sujet par une forte méditation, en a-t-on jeté les traits principaux sur le papier ? on parle avec facilité, avec sûreté ; les idées se succèdent sans peine, elles trouvent non moins facilement leur expression. Le plaisir naît chez celui qui parle comme chez celui qui écoute ; le maître, en possession de son sujet, tient sa classe sous son regard et la discipline suit.

Je ne parle que pour mémoire du contentement des parents et des autorités locales et de l'opinion favorable à l'instituteur qui se forme chez l'inspecteur à la vue d'un carnet de préparation bien tenu.

Car, à mon avis, il ne suffit pas de préparer sa classe ; il faut encore retracer dans un carnet de préparation les traits généraux des leçons sur lesquelles on a réfléchi ; y consigner les procédés qu'on découvre dans la recherche, les comparaisons ingénieuses, les questions particulièrement suggestives. Il n'en coûte guère : on jette cela sur le papier au courant de la méditation.

Le carnet de préparation est un secours assuré contre les défaillances ou les infidélités de la mémoire. Un fait, une date échappent-ils ? un coup d'œil sur le carnet vous renseigne immédiatement.

Vous êtes affranchi de la servitude du livre.

Pourquoi d'ailleurs nous imposer tous les ans un travail de Pénélope quand on peut s'en dispenser à si peu de frais ? Confier la préparation à la mémoire, c'est se résigner en effet à perdre à bref délai ce qu'on y a déposé, il faudra recommencer l'année suivante. Au lieu de cela, s'il reste des traces écrites, elles servent de point de départ à l'enseignement des années suivantes. On étend, on resserre, on améliore selon que l'expérience le suggère. On arrive ainsi à constituer au bout de quelques années un vrai cours d'études, complet, dont on est bien maître, puisqu'on l'a composé soi-même, et auquel on tient d'autant plus.

La manière de tenir le journal de classe n'est pas indifférente, bien qu'il convienne d'en laisser le choix à l'initiative de chaque maître. Comme disposition matérielle, il nous semblerait bon qu'il présentât, d'ensemble au regard, la préparation d'une semaine. J'adopterais la distribution en colonnes qui réunit à la suite les unes des autres les leçons sur le même sujet. Il suffit, je crois, de marquer et d'ordonner chaque fois le travail d'une journée. Mais peut-être serait-il bon de tracer au début de chaque semaine le programme partiel à parcourir, et, à la fin, de consacrer une page à une sorte d'examen de conscience pédagogique portant sur l'enseignement de la semaine.

Je conçois le carnet comme une suite de plans plus ou moins développés, suivant l'importance des matières. Toutes n'ont pas droit au même développement. L'histoire, la morale, la géographie, la lecture, exige un plan assez détaillé. On y indique encore le numéro des problèmes, le texte de la dictée et la page du manuel qui les contient.

Il est garni ; servons-nous-en. Toute la journée il est ouvert devant nous sur l'estrade, prêt à nous donner son aide. Il a relégué dans la bibliothèque ou dans le bureau le livre qu'il est appelé à supplanter définitivement en classe.

Nous l'avons sous les yeux au moment des revisions, quand il faut relier entre

elles les leçons isolées et former une chaîne de ces anneaux disjoints.

C'est encore lui qui est le dépositaire de notre expérience : il garde le souvenir de nos erreurs, qu'il est bon de se rappeler de temps en temps, de nos trouvailles aussi, que nous sommes moins portés à oublier. Il nous suit pendant notre carrière ; les cahiers s'ajoutent aux cahiers ; avec les années, il s'améliore, toujours refait, jamais parfait, comme tout ce qui est humain.

PÈDEMEJOU.

EDUCATION.

Jugement.

L'abstraction, la comparaison et la généralisation nous permettent de juger, c'est-à-dire de comparer les idées et de les rapprocher suivant leurs rapports. Dans la langue usuelle, le mot jugement a une signification moins étendue, moins précise, mais qui nous amène néanmoins au sens psychologique. On dit d'une personne qu'elle fait preuve de jugement quand elle est capable de discerner la vérité de l'erreur, surtout dans les choses d'ordre pratique, quand elle ne se laisse pas prendre aux apparences, sait démêler des nuances qui échappent aux esprits faux, quand elle fait un excellent usage de sa faculté de juger. Considéré à ce point de vue, ce pouvoir représente les qualités les plus précieuses de l'esprit : la justesse, le tact, la mesure, la parfaite possession de soi. Or l'âme la plus passionnée, l'intelligence la moins lucide, jugent tout autant, mais non aussi bien, que l'esprit le plus pondéré ; elles aperçoivent des rapports, mais ces rapports ne sont pas conformes à la réalité.

D'autre part, nous savons que le jugement s'exprime par la proposition qui n'en est que la traduction verbale, et il nous est facile d'analyser la proposition. Elle se compose essentiellement de deux termes, l'un *sujet*, l'autre *attribut*, rapprochés par le *verbe*. Le sujet représente un objet, l'attribut une manière d'être ou une qualité de cet objet, un de ses *attributs* enfin, et le verbe marque l'affirmation ; il relie l'attribut à l'objet qui le possède. Ainsi la proposition met

deux termes en rapport l'un avec l'autre. Le jugement, par suite, est la perception ou l'affirmation d'un rapport entre deux idées. On se demande parfois si le mot : *perception* convient mieux que le mot : *affirmation* ; la question importe peu, car on ne peut guère percevoir une chose sans y croire et sans l'affirmer, pas plus qu'il n'est possible de l'affirmer sans la percevoir. Ces deux termes conviennent donc également.

Nous pouvons comprendre déjà que cette opération est l'acte fondamental de l'intelligence, celui qui, à proprement parler, constitue la pensée. Nous ne possédons des idées, nous n'arrivons à la connaissance, que lorsque nous sommes capables de grouper nos sensations, de les distinguer les unes des autres, de les comparer et de percevoir les rapports qu'elles ont entre elles. Aussi le jugement intervient-il dans toutes les fonctions de l'esprit. Percevoir c'est rapprocher une sensation de la cause qui l'a produite. Imaginer c'est juger que la création de notre esprit est notre œuvre propre, qu'elle ne nous est pas fournie par la réalité. Abstraire, c'est juger que la qualité que nous détachons est distincte des autres et de l'objet qui la possède. Généraliser, c'est juger qu'un objet déterminé appartient à telle catégorie. Voilà pourquoi on a pu définir l'intelligence "la faculté de juger" (*Kant*), et Rousseau a pu dire : "selon moi, la faculté distinctive de l'être intelligent est de pouvoir donner un sens à ce petit mot est."

Ce qui précède nous permet de voir que le jugement peut être spontané ou réfléchi. Spontané, il a pour objet les choses mêmes et il se confond avec la perception : Je souffre.—Le temps est beau.—Réfléchi, il opère sur des idées et suppose par conséquent leur acquisition et leur comparaison préalable : Tout fait a une cause.—La civilisation suit une marche régulière vers l'Ouest.—Il est donc abstrait et comparatif, tandis que le premier est concret et pour ainsi dire intuitif, parce qu'il est antérieur à l'élaboration des idées. Aussi, la définition que nous avons donnée ne lui convient-

elle pas et doit-elle être réservée au jugement réfléchi.

Si nous faisons l'analyse de cette opération, nous voyons qu'il y a deux choses à considérer : la *matière* et la *forme*. La matière, ce sont les choses qui sont l'objet de notre jugement, qu'elles soient présentes à nos sens ou transformées en idées représentées par des mots. La forme, c'est le rapport que l'esprit aperçoit et affirme entre le sujet et l'attribut, c'est l'acte principal du jugement ; de là la définition d'Aristote : "Juger, c'est affirmer quelque chose de quelque chose". L'affirmation marque la croyance à la réalité du rapport ; voilà pourquoi le jugement est vrai ou faux. Si nous nous contentions d'exprimer nos sensations, nous ne nous tromperions jamais : "*J'ai chaud* ou *j'ai froid*"; personne ne peut contester mon dire ; cette assertion devient une vérité par cela même que je l'exprime ; mais elle est absolument relative ; et si je l'étends, si je lui attribue une valeur absolue, si j'affirme, par exemple, que "*l'air est chaud*", je peux me tromper, je peux avoir une croyance fautive qui se traduit par une affirmation contraire à la réalité. Si nous n'exprimons pas dans nos jugements notre croyance, l'erreur n'existerait pas, mais la vérité non plus ; nous serions uniquement enfermés dans nos sensations.

A la définition se rattachent les principales divisions qu'on établit dans les jugements. On distingue d'abord le jugement *affirmatif*, qui affirme que l'attribut convient au sujet, qu'il est dans la compréhension du sujet : L'été est une saison agréable—et le jugement *négalif*, qui nie que l'attribut convienne au sujet : La colère n'est pas bonne conseillère.—On voit qu'il se ramène à une affirmation. L'esprit affirme en effet que l'attribut ne fait pas partie de la compréhension du sujet : nier que deux termes aient des rapports, c'est affirmer qu'ils n'en ont pas.

Au point de vue de la *quantité*, le jugement est *universel*, quand le sujet est pris dans toute son extension : Les Alpes sont belles ;—*particulier*, quand il ne présente qu'une partie d'un genre ou

d'une catégorie : Quelques enfants sont raisonnables.

Le jugement est *nécessaire*, quand il marque un rapport nécessaire entre l'attribut et le sujet : Dieu est infini.—*Contingent*, quand le rapport affirmé pourrait ne pas exister : Le temps est beau.—Enfin l'attribut peut avoir avec le sujet des rapports fort divers ; s'il en est simplement extrait par voie d'analyse, s'il est une des parties qui le constituent, le jugement est *analytique* : La matière tombe sus nos sens.— Il est *synthétique* quand l'attribut ajoute une idée au sujet : Tout fait a une cause.— L'automne est agréable dans le Midi.

Si nous considérons maintenant la manière dont nous formons nos jugements, nous distinguerons les jugements *a priori* qui s'imposent à l'esprit avant toute expérience. Le tout est plus grand que sa partie ;— et les jugements *a posteriori* qui ont besoin d'être vérifiés : La terre tourne autour du soleil.— Tous les jugements analytiques sont des jugements *a priori*.

On s'est longuement demandé si le jugement relève de l'intelligence, de la sensibilité ou de la volonté. Nous avons vu que l'élément essentiel du jugement est l'affirmation, qui est elle-même un acte de foi, l'expression de la croyance à la réalité du rapport aperçu. D'autre part, nous aimons à avoir une certitude ; notre âme se repose agréablement dans une croyance certaine ; et le doute, quoi qu'en dise Montaigne, est plutôt un état douloureux. Enfin il y a des vérités auxquelles il faut croire ; cela implique que nous pouvons volontairement refuser ou accorder notre assentiment aux idées que notre intelligence nous présente. Voilà pourquoi la conduite a d'étroits rapports avec la pensée. Cette dernière opinion, qui a été soutenue par Descartes, n'est vraie qu'en partie. L'intelligence possède une activité propre, une énergie plus ou moins grande à affirmer. Cette sorte de ténacité donne aux opinions toute leur force, aux convictions toutes leur durée. Elle semble manquer à certains esprits ; il y a des personnes qu'on peut rarement convaincre, parce qu'il est difficile de les saisir, de fixer leur attention, d'obtenir

de leur part une adhésion sincère et loyale. Soit légèreté, soit scepticisme, elles se dérobent, elles glissent et s'échappent quand vous croyez les atteindre ; ce sont celles dont on dit qu'elles n'ont point d'opinion. Elles vivent dans un état d'indifférence absolue, qui nous indigne parfois, lorsqu'il s'agit des vérités morales et des croyances supérieures ; ce qui montre bien que nous les trouvons coupables dans une certaine mesure et que nous accusons par suite non seulement leur intelligence, mais leur sensibilité, leur volonté, leur âme tout entière. Il y a des jugements dont nous sommes responsables.

Si nous cherchons maintenant comment il faut cultiver le jugement de l'enfant, nous sommes amenés à nous demander quelle différence il y a entre sa façon de juger et celle de l'homme fait. L'enfant a une expérience peu étendue, des connaissances fort restreintes, il possède peu d'idées générales ; aussi les jugements qu'il porte sont-ils surtout particuliers : Paul est plus grand que Louis.—Ma sœur Marie est méchante. De plus, ce qui le frappe en premier lieu, c'est la qualité, la manière d'être, c'est ce dont il peut tirer parti ; en effet, il marque cette disposition en plaçant, lorsqu'il commence à parler, l'attribut au commencement de la phrase : " Bonne petite mère.— Méchant le cheval— " Enfin, très rarement il donne à ses jugements une réalité objective ; son affirmation est toujours relative. Si on lui demande pourquoi il goûte telle chose, pourquoi il la préfère à telle autre, rarement nous obtiendrons d'autres raisons que celle-ci : " Parce que je la préfère ",— cela résume tout pour lui. Il ne croit pas, à proprement parler, il n'affirme rien ; il éprouve des impressions dont il nous fait part. Il faut l'habitude à sortir de lui. Tout d'abord étendre le cercle de ses connaissances, ce qui fait qu'on peut dire en un sens que le jugement se développe en même temps que l'instruction. Puis, l'amener à démenteler les vrais rapports des choses, les raisons véritables de ses affirmations ; lui faire comprendre que ces rapports existent dans la réalité, et non pas seulement dans son esprit ; qu'il ne dépend pas de

lui de les créer, et que s'il trouve, par exemple, telle fleur jolie, c'est qu'il y a entre l'idée de cette fleur et celle qu'il se fait de la beauté, un rapport qu'il aperçoit et qu'il exprime. Dégagez-le avec lui ; répétez souvent cet exercice. Peu à peu vous amènerez l'élève à penser par lui-même, vous lui donnerez des sensations personnelles ; vous le rendrez confiant dans la puissance de son jugement et modeste, parce qu'il verra combien il est difficile d'arriver en toute chose à la vérité. Vous en ferez un homme qui saura nier, affirmer et douter.

M. PARINGAUX

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

CHOIX ET ENTRETIEN DES VÊTEMENTS.

Matériel intuitif.—Collection d'échantillons d'étoffes de laine, de soie, de coton, de lin.

PLAN.

1° *Entrée en matière.*—Introduction morale.—But des vêtements.

Leçon.—1° Choix des vêtements au double point de vue hygiénique et économique : a) Matière : texture, qualité, couleur, largeur, aunage. b) Choix de la forme.—2° Entretien des vêtements : a) Visite journalière : brossage, dégraissage, raccommodage. b) Vêtements non portés : armoire, aérage.

3° *Répétition ; plun-canevas.*

4° *Devoirs.*

DÉVELOPPEMENT.

1° *Entrée en matière.*—Mes amies, vous savez que toutes, vous serez un jour appelées à diriger un ménage. De votre savoir-faire dépendront alors le bonheur et la prospérité de votre famille. Il importe donc que vous appreniez dès maintenant tout ce qui concerne la direction d'une maison. Toute femme doit être fière de la qualité de "bonne ménagère".

Aujourd'hui, nous allons nous entretenir du choix et de l'entretien des vêtements, ce qui me paraît un des soins les plus importants du ménage.

A quoi servent les vêtements ? *R.* A nous préserver du froid en hiver : à nous garantir des rayons trop ardents du soleil

en été.—Comment les vêtements nous préservent-ils du froid en hiver ? *R.* En conservant la chaleur du corps.—Comment nous garantissent-ils de la chaleur en été ? *R.* En arrêtant à leur surface la chaleur des rayons solaires.—Pensez-vous que tous les vêtements soient également propres à atteindre ce double but ? *R.* Non.—Je vais vous expliquer la cause de cette différence.

2° *Leçon.*—a) *Matière.*—(Montrant la collection d'échantillons.) De quoi sont habituellement faits nos vêtements ? *R.* De soie, de laine, de coton, de lin.—Nous ne nous arrêterons pas à parler de la soie qui est plus une étoffe de luxe que d'usage. La laine convient en tout pays, en toute saison, parce que c'est la matière qui est le plus mauvais conducteur de la chaleur, c'est-à-dire qu'elle ne transmet pas la chaleur de l'extérieur au corps, et qu'elle conserve la chaleur propre de celui-ci.—Cependant, pour l'été, on donne la préférence aux étoffes de coton ; pourquoi ? Par mesure d'économie et de propreté.

(Montrant deux échantillons d'étoffe de laine, l'un en tissu serré, l'autre lâche.) Laquelle de ces deux étoffes, croyez-vous, est la plus chaude ?—Laquelle est préférable ? *R.* Celle dont le tissu est plus souple, plus moelleux, plus épais. Oui, elle est plus chère que l'autre, mais, si la dépense est plus forte, il y a compensation dans l'usage. C'est un tort d'acheter des étoffes de qualité secondaire quand on dispose de l'argent nécessaire pour avoir des tissus de bonne qualité : les façons coûtent autant et le vêtement dure beaucoup moins ; de sorte que finalement on dépense plus et l'on est moins bien habillé.

La couleur a aussi son importance au point de vue de la chaleur et de la durée des vêtements. En général, les teintes pâles sont plus chaudes que les foncées (exemple) ; mais quelles sont les plus économiques ? Les foncées. Elles entraînent moins de frais d'entretien, et on en est moins vite fatigué. Un vêtement clair est facilement remarqué ; un sombre passe inaperçu. Un point important, c'est que l'étoffe ait une couleur qui tienne, qui ne déteigne pas. Quelqu'une

d'entre vous a-t-elle vu *comment* sa mère s'assure qu'une étoffe a un bon teint ? R. En en lavant un échantillon.

Toutes les étoffes de même matière sont-elles de même largeur ? Lesquelles sont préférables ? A prix égal, quant à la quantité employée, il faut prendre les plus larges, parce qu'elles se prêtent mieux à la coupe.

Il ne faut pas lésiner sur la quantité d'étoffe à acheter pour un vêtement, parce qu'il faut qu'il en reste en prévision des raccommodages.

b) *Forme*.—Quand vous avez l'étoffe, vous devez penser à la forme à donner au vêtement. Si je vous demandais quelle forme vous choisiriez, vous me répondriez probablement : la plus belle ; mais votre choix ne serait pas toujours heureux ; il faut préférer la forme la plus simple, la plus hygiénique, la plus économique.—Expliquons ces termes par des exemples (choisir des exemples frappants).—La forme sera-t-elle la même pour l'hiver que pour l'été ? R. Non ; les vêtements d'été seront plus amples que ceux d'hiver.

c) *Entretien des vêtements*.—Comment obtient-on un long usage des vêtements ? R. Par l'entretien.—Oui, l'entretien peut faire durer un vêtement très longtemps ; le manque de soin au contraire le détruit très vite, soit qu'il se déchire, soit qu'il se tache. Votre maman entretient vos vêtements ; pensez un peu à ce qu'elle fait le lundi à vos habits de dimanche... et ce qu'elle fait souvent à vos habits de tous les jours ?—Elle les brosse, les dégraisse, les lave, les raccommode, s'il y a lieu.—Oui, mes amies, chaque jour une bonne ménagère fait la revue des vêtements portés ; s'il y a une déchirure à l'un d'eux, elle ne le fera remettre qu'après l'avoir raccommodé, sinon, l'accident devient plus grave, le trou s'agrandit, il faudra plus de temps pour l'arranger, et encore, le vêtement aura-t-il plus mauvais air, et verra-t-on une grande reprise, là où un petit point eût suffi d'abord.

Où seront placés les vêtements non portés momentanément ? R. Dans des armoires ou autres lieux à l'abri de la poussière, de l'humidité et du soleil.—

Comment seront-ils pendus ? R. Ils seront bien étalés pour éviter les plis toujours disgracieux (des exemples pratiques).—Ces vêtements ne demandent-ils aucun soin ? R. On doit les aérer de loin en loin en prévision des mites et par mesure d'hygiène.

3° *Répétition ; tracé du plan-canevas au tableau noir.*

10. CHOIX DES VÊTEMENTS	a) <i>Matière</i>	{ texture ; qualité ; couleur ; largeur ; aunage.
	b) <i>Forme</i>	{ conseil général ; hiver, été.
20. ENTRETIEN DES VÊTEMENTS	a) <i>Vêtements portés</i>	{ visite journalière ; nettoyage ; raccommodage.
	b) <i>Vêtements non portés</i>	{ armoires ; aérage.

4° *Devoir*.—Développement du plan-canevas sous forme de lettre.

L. C.

ANALYSE LITTÉRAIRE.

LA MORT D'UN BOUVREUIL

Ces premiers souvenirs de bonheur ou de peine,
Par instant on les perd, mais un rien les ramène.
Le fusil d'un chasseur, un coup parti du bois,
Viennent de réveiller mes remords d'autrefois :
L'aube sur l'herbe tendre avait semé ses perles,
Et je courais les prés à la piste des merles,
Écolier en vacance (1) ; et l'air frais du matin,
L'espoir de rapporter un glorieux butin.
Ce bonheur d'être loin des livres et des thèmes,
Enivraient mes quinze ans, tout enivrés d'eux-mêmes.

Tel j'allais par les prés. Or un joyeux bouvreuil,
Son poitrail rouge au vent, son bec ouvert et l'œil
En feu, jetait au ciel sa chanson matinale,
Hélas ! qu'interruptit soudain l'arme brutale !
Quand le plomb l'atteignit tout sautillant et vif,
De son gosier saignant un petit cri plaintif
Sortit, quelque duvet vola de sa poitrine ;
Puis fermant ses yeux clairs, quittant la branche fine,
Dans les joncs et les buis de son meurtre souillés,
Lui, si content de vivre, il mourut à mes pieds !

Ah ! d'un bon mouvement qui passe sur notre âme
Pourquoi rougir ? la honte est au railleur qui blâme.
Oui sur ce chanteur mort pour mon plaisir d'enfant,
Mon cœur, à moi chanteur, s'attendrit bien souvent.

(1) Ce mot devrait être au pluriel, mais le poète, par licence, a employé le singulier.

Frère aîlé, sur ton corps je versai quelques larmes.
Pensif, et m'accusant, je déposai mes armes.
Ton sang n'est pas perdu. Nul ne m'a vu depuis
Rougir l'herbe des prés, et profaner les buis.
J'eus pitié des oiseaux, et j'ai pitié des hommes.
Pauvre, tu m'as fait doux au dur siècle où nous sommes.

BRIZEUX.

Ce petit chef-d'œuvre si plein de sensibilité rappelle le *dernier coup de fusil* de Lamartine où le poète, ému des accents du chevreuil qui pleurait en mourant, renonça désormais à la chasse.

Brizeux rappelle d'abord les circonstances qui amènent la mort du bouvreuil. C'est la première partie de son poétique récit. Un coup de fusil ramène en lui le souvenir d'un remords. Il était joyeux de la joie d'un écolier en vacances qui court les champs pour en rapporter un butin. Puis il raconte dans la seconde partie la mort du bouvreuil. Enfin il fait connaître son attendrissement et sa résolution de ne plus brûler une amorce. Nous avons donc les circonstances du fait, le fait lui-même et ses conséquences. L'enchaînement est trop naturel pour avoir besoin d'être signalé.

Le morceau débute par une réflexion :

Ces premiers souvenirs de bonheur ou de peine, Par instant on les perd, mais un rien les ramène.

Ceci se rattache à ce qui précède : l'évocation des souvenirs de jeunesse rappelés par le pronom *ces*.—*Ces premiers souvenirs*. Complément faisant l'office de sujet. C'est un tour qui rompt heureusement la monotonie de la phrase logiquement et vulgairement construite. Quant à la pensée, elle est très juste : les premiers souvenirs, l'esprit, l'âme surtout n'en perd jamais la trace. On les perd par instant, en donnant un autre cours à ses pensées ; mais un rien, la moindre circonstance, les ramène : ce qui prouve qu'ils n'ont pas cessé d'être présents, sans qu'on les ait remarqués. Un coup de fusil vient donner son coup à la pensée. Le poète nous fait connaître les circonstances. C'était par une matinée de printemps.

L'aube sur l'herbe tendre avait semé ses perles.

Les perles de la rosée.

Et je courais les prés, à la piste des merles.

Courir est un verbe neutre pris activement, pour à travers les prés.—*A la piste des merles*. Il n'était pas difficile sur le choix du gibier.—*Ecolier en vacance*, complément du sujet rejeté après la proposition sous forme d'enjambement.—*L'espérance*, non l'espérance, car il avait en vue un objet précis.—*Un glorieux butin*. La gloire d'avoir fait bonne chasse.

Ce bonheur d'être loin des livres et des thèmes

Un écolier en vacances se réjouit de faire trêve un moment à sa besogne journalière. Les meilleurs, les plus studieux éprouvent ce sentiment-là.

Enivraient mes quinze ans, tout enivrés d'eux-mêmes.

C'est parce que la jeunesse est enivrée d'elle-même qu'elle s'enivre de ses heures de liberté. Ceci, c'est la nature prise sur le fait, dans toute sa vérité. C'est un vers d'une profonde poésie.

Dans ces dispositions, cet âge est sans pitié.

—*Un joyeux bouvreuil* : Il était jeune aussi.

Son poitrail rouge au vent, son bec ouvert, et l'œil En feu, jetais au ciel sa chanson matinale.

Quelle peinture ! L'enjambement *en feu* est à remarquer.—*Hélas !* C'est le remords qui jaillit dans ce mot.—*L'arme brutale*, qui fait son office sans discernement, avec la fatalité des causes inconscientes.—*Tout sautillant et vif*. C'est l'intérêt de la vie interrompue dans son cours.—*Un petit cri plaintif sortit*. Nouvel enjambement qui marque la soudaineté du cri qui s'arrête tout à coup.—*Quelque duvet vola de sa poitrine*. C'est peu de chose, mais c'est la trace du plomb meurtrier qui met fin à la vie du pauvre petit oiseau

Trois vers préparent sa mort. Il ferme ses yeux clairs, il quitte la branche fine, puis le complément circonstanciel du lieu : *Dans les joncs et les buis de son meurtre souillés*. Ils sont souillés par son meurtre. Mais dire qu'ils le sont de son meurtre, c'est substituer au fait du meurtre le sentiment du meurtre lui-même.—*Lui, si content de vivre*. Peut-on raconter cet événement fatal avec une pitié plus profonde ? Cette césure à la 4^e syllabe est d'un mouvement bien naturel.—*La honte est au railleur qui blâme*.

Une faute d'impression a fait dire à l'auteur : *un railleur qui blâme*. Cela n'a pas de sens. La honte est le sentiment d'avoir mal fait. Ce n'est pas un railleur. Ici le poète rejette la honte sur celui qui blâme un bon mouvement du cœur, d'un cœur ému de pitié ! Celui qui n'a pas honte de le blâmer, se dit-il, de quoi peut-il rougir ?

— *Mon cœur à moi, chanteur*. Ce rapprochement du chaire ailé et du poète est bien poétique. Ils sont en effet de même race : ils chantent tous deux l'hymne de la nature au Créateur.— *S'attendrit bien souvent*. On serait tenté de croire que c'est ici le passé défini et que le poète veut dire qu'il s'est attendri bien souvent. L'attendrissement qui dure encore et qui reparaît *bien souvent* dépasse peut-être le sentiment vrai, mais on aime cette exagération dans un poète si délicat dont la sensibilité est toute vibrante au moindre souvenir d'un fait qui a suscité en lui l'émotion d'un remords.— *Frère ailé*. Appellation charmante.— *Pensif*. Bien détaché au commencement du vers.— *Ton sang n'est point perdu*. Puisqu'il a fait naître la résolution de n'en plus verser.

J'eus pitié des oiseaux, j'ai pitié des hommes.

Ces deux pitiés sont congénères. Être sans pitié pour les animaux, c'est le signe d'une dureté de cœur aussi impitoyable pour les hommes que pour les bêtes.

Pauvret, tu m'as fait doux au dur siècle où nous sommes.

C'est la leçon morale qui sort de la mort du bouvreuil : la pitié, l'amour pour toutes les créatures de Dieu.— *Pauvret*. Il y a toute une élégie dans ce diminutif en apostrophe.— *Au dur siècle où nous sommes*. Dur pour le malheur, parce que l'égoïsme y règne en maître. Ce vice d'ailleurs est commun à toute l'humanité ; mais il y a des époques où il règne davantage, comme le siècle actuel, et c'est une conséquence du triomphe de l'individualisme, tel qu'il est sorti de la Révolution française.

Nous constatons, en commençant, l'analogie d'inspiration de cette pièce avec le dernier coup de fusil de Lamartine à la mort d'un chevreuil.— *Le Tailleur de*

Pierre de St-Point, le roman si profondément religieux du même auteur, offre une leçon plus complète sur cet amour des animaux qui caractérise les belles âmes, et dont l'exemple le plus frappant est celui de St François d'Assise prêchant la parole divine à un auditoire ailé qui semble frémir d'enthousiasme à sa voix.

Ce sont là de ces choses dont les hommes positifs peuvent sourire ; mais il faut plaindre ceux qui seraient tentés d'en faire un sujet de raillerie.

FERD. LOISE.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

L'ENFANT AVEUGLE.

I

Qu'est-ce donc, dites-moi, ce qu'on nomme lumière ?
Dont je ne peux jamais espérer de jouir ?

A votre pauvre enfant dites, dites, ma mère,
La vue est-ce bien doux ? Quel en est le plaisir ?

Tout ce que vous voyez n'est pour moi que mystère :
Ce soleil est brillant, il éclaire vos pas ;
Je sens bien sa chaleur ; mais comment il éclaire,
Quels sont le jour, la nuit, je ne le comprends pas.

Je m'amuse le jour, et la nuit je sommeille ;
Si je ne dormais pas, sans cesse il serait jour :
Oh ! dites, du soleil est-ce là la merveille ?
Fait-il ainsi le jour et la nuit tour à tour ?

Je vous entends gémir, vous plaignez mon jeune âge—
Ménagez des soupirs et des pleurs superflus,
Si la vue est un bien, j'en ignore l'usage :
On ne peut regretter que le bien qu'on n'a plus.

Le ciel à ce que j'ai borne ma jouissance.
Ne me dérobez point ce qu'il a mis en moi :
Je suis un pauvre enfant, aveugle de naissance,
Mais, avec ma gaîté, je chante, je suis roi.

CHATELAIN.

II

RÊVE DE JEANNE D'ARC.

Je reconnais les fleurs que vos pas ont foulées ?
Compagnes du hameau, venez c'est votre sœur,
Votre sœur, libre enfin, qui de l'air des vallées
N'a point oublié la douceur.

Pendant qu'on travaillait à la moisson vermeille,
Ma moisson de lauriers s'est faite.. oh ! venez-voir

Je reviens sous mon toit, comme une jeune abeille
Rentre dans sa ruche le soir.

Doux vallons où passa ma jeunesse inconnue,
Comme une jeune fleur que l'on cache aux autans,
Comme, sur un beau lac qui réfléchit la nue,
Passe une hirondelle au printemps,

De vos prés, de vos champs, une image adorée
Me suivait sous l'azur flottant de mon drapeau ;
Et je reviens mourir où je serai pleuré :
Mes sœurs, vous aurez mon tombeau !

Gardez, ah ! gardez-moi ma place au cimetière ;
Un peu d'ombre et la pierre, où retrouvant mon
Le voyageur dira sa plus longue prière.
A genoux sur le haut gazon !

A. SOUMET.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I.—L'ÉTOILE.

Les poètes disent, sous une forme allégorique, que chacun de nous a son étoile. Ils disent vrai ; mais ce n'est pas dans le vague des airs qu'il faut chercher la sienne ; elle existe en nous-mêmes, dans le vaste et profond firmament de nos âmes.

Confions-nous à cette belle lumière intérieure. Tentons tout ce qui est honorable et utile ; osons tout ce qui est bon et bien.

Ne nous laissons pas affaïsser sur nous-mêmes ; ne nous arrêtons pas ; ne nous abandonnons pas à un désir immodéré de repos, comme il arrive parfois à de malheureux voyageurs égarés dans les neiges. Non, je ne me coucherai pas lâchement sur ce sol glacé ; non, je le frappe du pied ! Je mets ma main sur mon cœur ; il bat ; j'y sens l'étincelle :
(*Magasin pittoresque.*)

II.—UTILITÉ DES ARBRES.

Voyez-vous ces vastes forêts, qui paraissent aussi anciennes que le monde ? Ces arbres s'enfoncent dans la terre par leurs racines, comme leurs branches s'élevaient vers le ciel. Leurs racines les défendent contre les vents, et vont chercher, comme par de petits tuyaux sou-

terrains, tous les sucs destinés à la nourriture de leur tige. La tige elle-même se revêt d'une écorce dure, qui met le bois tendre à l'abri des injures de l'air. Les branches distribuent en divers canaux la sève que les racines avaient réunie dans le tronc. En été, ces rameaux nous protègent de leur ombre contre les rayons du soleil ; en hiver, ils nourrissent la flamme qui conserve en nous la chaleur naturelle. Leur bois n'est pas seulement utile pour le feu : c'est une matière douce, quoique solide et durable, à laquelle la main de l'homme donne sans peine toutes les formes qu'il lui plaît, pour les plus grands ouvrages de l'architecture et de la navigation. De plus, les arbres fruitiers, en penchant leurs rameaux vers la terre, semblent offrir leurs fruits à l'homme. Les arbres et les plantes, en laissant tomber leurs fruits et leurs graines, se préparent autour d'eux une nombreuse postérité. (FÉNELON.)

III.—LA LECTURE DES ROMANS.

La lecture des romans ne convient point à la jeunesse (*) : les mauvais corrompent les mœurs ; les bons détournent l'esprit des études sérieuses. Nous n'exceptons pas même de cette proscription, les romans dits *historiques*, c'est-à-dire ceux dans lesquels le faux est mêlé au vrai. Seraient-ils d'ailleurs irréprochables sous d'autres rapports, ces sortes de romans exposent les élèves à prendre pour de l'histoire ce qui n'est qu'une fiction de l'auteur : il ne faut donc s'en permettre la lecture que quand on a terminé ses études, et que l'on est assez instruit pour distinguer ce qui est réellement historique de ce qui ne l'est pas.

Il y a, du reste, assez d'ouvrages d'imagination composés tout exprès pour la jeunesse ; la plupart de ces livres sont à la fois instructifs et amusants, et tous ont un but moral, *l'éducation*, c'est-à-dire la connaissance des devoirs, l'amour de la vertu et l'horreur du vice. (GUÉRARD.)

IV.—L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT

A ne considérer l'Ancien et le Nouveau Testament que comme des ouvrages purement historiques, on peut assurer qu'il

(*) Nous pourrions ajouter : *ne convient à personne*

n'en est point en ce genre d'aussi beaux, d'aussi parfaits. Les écrivains sacrés réunissent au plus haut degré toutes les qualités qu'on peut admirer dans les meilleurs historiens. Nul sentiment étranger à leur objet ne les anime : ils ne sont occupés qu'à peindre la vérité telle qu'elle est. Les événements sont tous présents à leurs yeux, et se placent d'eux-mêmes dans l'arrangement le plus naturel. L'éloquence continue qui règne dans les livres saints, n'y doit rien aux ressources de l'art : elle est toute dans les choses, et n'en est que plus belle, plus touchante, plus persuasive. La simplicité du style fait le caractère propre des historiens sacrés : mais c'est une simplicité tantôt majestueuse, tantôt énergique, tantôt naïve, tantôt pleine de douceur, et toujours une simplicité sublime, qui transporte et maîtrise l'âme ; simplicité admirable qui seule serait, pour l'homme qui réfléchit, une bien forte preuve de la vérité des Ecritures. (DOMAIRON.)

V.—LA SŒUR DE CHARITÉ.

N'est-ce pas chose admirable, dites-moi, qu'il y ait encore parmi nous des jeunes filles qui, par piété sincère, renoncent librement aux joies de la terre pour aller embrasser un crucifix, pendant que la corruption, l'impiété ou l'indifférence sont devenues le partage des humains ? Et ce sont des femmes qui donnent cet exemple au monde ! Elles qui semblent faites pour ne traverser la vie qu'en souriant ; ce sont elles qui portent les couronnes d'épines : elles, dont le front n'aimerait à se parer que de couronnes de fleurs ! La femme qu'on dit vive, légère, capricieuse, inconstante et d'une perpétuelle mobilité, la voilà donc tantôt au pied de la croix, sérieuse et dans un recueillement immobile, priant pour l'homme coupable, priant pour vous et pour moi ; tantôt autour d'un lit, pieuse et empressée, cherchant à force de soins et d'amour religieux, à calmer les maux d'un pauvre malade ; et cela n'est pas l'ouvrage d'une heure, d'un jour, d'une semaine : c'est toute une vie passée dans le sanctuaire et dans l'asile des malheureux. Pour l'homme étendu sur la couche douloureuse, la sœur de charité est un ange de consolation et

d'espérance ; c'est un rayon divin au milieu d'une nuit triste et sombre ; c'est une douceur ineffable au milieu des amertumes d'un long mal. Que de souffrances ont paru moins cruelles en présence de ces pauvres filles de la religion ! Combien de mourants ont trouvé leur dernière heure moins affreuse en entendant les douces paroles que la sœur sublime murmurait à leurs oreilles !

(POUJOLAT.)

PHRASES A CORRIGER.

10. Je vous ferai remarquer que, de tous les grands prisonniers, depuis le 4 septembre, je suis encore le seul qui ne se sois pas évadé.

20. Mais ce n'est pas assez, qu'à partir de l'apparition du journal nous ayons avec nos abonnés un échange constant d'idées et de communications ; il faut que, du 1er juillet au 1er octobre, nous ayons reçu une correspondance de chaque maître.

30. Pour la plupart des républicains, le monde commence en l'an I de la République (1789) ; ça leur dispense d'apprendre l'histoire.

40. Dans le Nord, on a si peur que les gens qu'on ne connaît pas soient des fripons qu'on évite généralement d'avoir des rapports avec eux jusqu'à ce qu'une présentation ait pu rassurer sur leur compte.

50. Il n'y a pas de livre où il soit mieux démontré que dans celui-ci, les inconséquences du système étymologique.

60. Les stagiaires s'amusaient de ses manies, parodiaient ses tics, ses phrases à effet, l'audace de ces métaphores, mais pas trop haut, car il avait le bec et les ongles.

70. Nous nous sommes donnés comme tâche régulière de contrôler les dépenses et les recettes de chaque jour.

80. Je puis vous annoncer en même que le ministre des travaux publics vient de demander et d'obtenir de la commission du budget qu'elle proposerait à l'assemblée le vote d'un crédit important...

90. Elle vint se mettre sur les genoux de sa mère en lui disant : " Donnez-moi

un peu de vinaigre, je sens que je vais m'évanouir," et, avant que sa malheureuse mère ait pu se lever, elle poussa un léger soupir et mourut.

10o. Je suppose qu'on lui portât votre histoire de tout à l'heure en lui disant le mot sacramental : Il y a une pièce là-dedans.

11o. D'après de nouveaux avis de la frontière, il serait inexact que les carlistes auraient tiré des coups de fusil sur les corvettes allemandes.

12o. Ne nous sommes pas laissés aveugler jusqu'à nous livrer aux passions, aux égarements de tous les partis ?

13o. Le public, moins naïf qu'on croit ne s'y trompa point. Il ne se trompe pas davantage aujourd'hui.

CORRECTIONS.

1o. . . . le seul qui ne se soit pas évadé.

2o. . . . nous ayons (pas d'i après l'y).

3o. . . . ça les dispense.

4o. . . . on a tant peur. ne soient des fripons.

5o. . . . où l'on ait mieux démontré, ou bien : où soient mieux démontrées que dans celui-ci les inconséquences.

6o. . . . car il avait bec et ongles (sans article).

7o. . . . Nous nous sommes donné comme tâche.

8o. . . . vient de demander à la commission du budget et d'en obtenir qu'elle proposât.

9o. . . . que sa malheureuse mère eût pu se lever.

10. . . . Je suppose qu'on lui porte.

11o. . . . il serait inexact que les Carlistes eussent tiré.

12o. . . . pas laissé aveugler.

13o. . . . moins naïf qu'on ne croit.

(Courrier de Vaugelas.)

EXERCICES DE CALCUL.

I. Un entrepreneur a présenté un mémoire de \$943.80, sur lequel il consent à une réduction de \$148.25. On lui a payé un acompte de \$534 ; puis, pour solder le reste, on lui donne un billet de \$300. Combien doit-il rendre ?

Réponse : \$38.45.

Solution :

Il revient à l'entrepreneur, réduction faite, \$943.80 - 148.25 = \$795.55.

Il a reçu \$534 + 300 = \$834.00.

Il doit rendre \$834.00 - 795.55 = \$38.45.

II. Trois marchands associés ont fait un bénéfice ; le premier a gagné \$238.75 de moins que le deuxième, et le deuxième \$58.40 de moins que le troisième, qui a eu pour sa part \$518.35. Quel est le bénéfice total ?

Réponse : \$1,199.50.

Solution :

La part du 3e marchand =	\$518.35
Celle du 2nd = \$518.35 - 58.40 =	459.95
Celle du 1er = \$459.95 - 238.75 =	221.20

Le bénéfice total = \$1,199.50

III. Combien coûtent les vitres d'une maison qui a 18 fenêtres à 8 carreaux chacune, le prix d'un carreau étant de 8 centins ?

Réponse : \$11.52.

Solution :

$$8 \times 18 = 144 \text{ carreaux ; } .08 \times 144 = \$11.52$$

IV. Combien coûteront 17 verges $\frac{3}{4}$ de drap à \$4.70 la verge ?

Réponse : \$83.42 $\frac{1}{2}$.

Solution :

$$17 \text{ vgs} = 4.70 \times 17 = \$79.90$$

$$\frac{1}{2} \text{ vg} = \frac{4.70}{2} = 2.35$$

$$\frac{1}{4} \text{ vg} = \frac{2.35}{2} = 1.17 \frac{1}{2}$$

$$\text{Coût total} = \$83.42 \frac{1}{2}$$

V. Partagez \$1,000 entre A, B, C, de façon que A reçoive \$129 plus que B, et B \$178 moins que C.

Réponse : A \$360, B \$231, et C \$409.

Solution :

$$\text{La part de B} = \frac{1,000 - 307}{3} = \frac{693}{3} = \$231.$$

$$\text{La part de C} = 231 + 178 = \$409.$$

$$\text{La part de A} = 231 + 129 = \$360.$$

VI. Si les $\frac{5}{8}$ d'une tonne de charbon coûtent \$3.75, combien coûtera une tonne ?

Réponse : \$6.

Solution :

$$\frac{5}{8} \text{ de tonne} = \frac{3.75}{5} ; 1 \text{ tonne} = 8 \text{ fois plus} = \frac{3.75 \times 8}{5} = .75 \times 8 = \$6.$$

VII. Si 1 verge de ruban coûte les $\frac{4}{5}$ de $\frac{1}{3}$ d'une piastre, combien coûteront 2 verges $\frac{1}{2}$ du même ruban ?

Réponse : 66 centins $\frac{2}{3}$.

Solution :

$$\text{Les } \frac{4}{5} \text{ du } \frac{1}{3} \text{ d'une piastre} = 100 \times \frac{1}{3} \times \frac{4}{5} = \frac{20 \times 4}{3} = \frac{80}{3} = 26\frac{2}{3} \text{ centins.}$$

$$2\frac{1}{2} \text{ vgs coûteront } 26\frac{2}{3} \times 2\frac{1}{2} = \$0.66\frac{2}{3}.$$

Tribune libre.

L'EMIGRATION

A. M. le Rédacteur du *Journal de l'Instruction publique*.

Je vous demande de vouloir bien accorder l'hospitalité aux remarques que je désire faire au sujet de cette question si importante et, en même temps, si néfaste de l'émigration. Je m'adresse de préférence à votre journal pour la raison qu'il est le compagnon inséparable, le *vaide mecum* des instituteurs, puisqu'il est fait spécialement pour eux, publié dans leur intérêt et pour leurs intérêts.

L'instituteur de nos campagnes devrait considérer comme un de ses premiers devoirs le soin d'inculquer profondément dans le cœur de ses élèves l'amour du pays natal, et, par le fait même, l'éloignement, l'antipathie, la haine même de l'émigration. Sous ce rapport, comme sous bien d'autres, l'instituteur et l'institutrice peuvent rendre des services précieux parmi la jeunesse appelée à succéder bientôt à la génération actuelle.

Je vois avec plaisir que les commissaires des écoles catholiques de Montréal ont si bien compris l'importance de ce sujet qu'ils ont fait inscrire sur leur programme d'études les mots suivants : "Amour de la patrie, dangers de l'émigration." Est-ce que cette clause ne devrait pas se trouver sur le programme d'études de toutes nos écoles, et à tous les échelons de l'échelle scolaire ?

Entrons, maintenant, en matière.

Le 22 de juin dernier, le gouvernement de la province nommait un comité spécial chargé d'examiner les causes du

mouvement de l'émigration dans certaines parties de nos campagnes. C'est le rapport de ce comité, signé par son président, M. J.-A. Chicoyne, député du comté de Wolfe, que nous allons analyser.

Disons en premier lieu que ce rapport est bien fait au point de vue littéraire et au point de vue des déductions et des suggestions. Nous parlons avec connaissance de cause, puisque nous avons lu et relu ce document, que certains journalistes ont critiqué, épilougué, ausculté, sans en avoir lu une ligne. L'*Etoile*, de Lowell, Mass., a encore été plus loin : son plumitif a fait de ce rapport un extrait *faux*, puisqu'il n'existe pas dans l'original, et cet extrait fantaisiste a eu l'honneur de la reproduction dans d'autres journaux, qui se sont appuyés sur cet extrait apocryphe pour critiquer et ergoter. On se demande si c'est bien là la manière de traiter une question aussi importante que celle de l'émigration ; on a voulu en le dénaturant, discréditer ce rapport, rempli de renseignements précieux et utiles. Ceci fait peu d'honneur aux journalistes qui se sont servis de ce triste moyen.

Le rapport qui nous occupe fait voir que cette plaie vive de l'émigration existait au pays même dans les premiers temps de la colonie, au 17^e siècle. "Dès le début de la colonie, dit le Mémoire ou Rapport, les autorités tant civiles que religieuses eurent à lutter pour empêcher les colons de chercher la fortune ou les horizons inconnus. Notre histoire raconte comment nos aventureux coureurs des bois pénétrèrent, dès le dix-septième siècle, à travers les solitudes de l'Ouest. Avant la cession du pays par la France à l'Angleterre, les colons français avaient déjà une tendance à se rendre vers le Sud, et ils y possédaient des établissements dans les régions maintenant connues sous les noms de Vermont, Nouveau-Hampshire et New-York."

On pouvait dire de ces premiers émigrants que l'esprit d'aventure, le désir du nouveau, les portaient à quitter leur pays.

"Après la guerre, c'est-à-dire après 1760, nos populations rurales, décimées

et épuisées, continuèrent à s'éloigner pour tenter fortune et chercher les moyens de se refaire de leur ruine. Depuis cette époque jusqu'à ce jour, le même mouvement d'émigration s'est produit avec plus ou moins d'intensité sous les différents régimes économiques et politiques qui ont présidé à l'administration de ce pays."

Très bien ! on avait alors, du moins, une raison majeure, la nécessité, à invoquer pour tourner le dos à la patrie ; et la ruine générale, produite par les longues guerres, sous le régime français, n'avait aucune des causes qui provoquent l'émigration de nos jours, et dont il sera parlé plus loin.

En 1849 (il y a 44 ans), le gouvernement nomma un comité spécial chargé de s'enquérir et d'établir les causes de l'émigration des classes agricoles. "Ce comité avait pour président l'honorable P.-J.-O. Chauveau. Il fut constaté, alors, que cette émigration était considérable et qu'elle menaçait de devenir une véritable calamité pour le pays. Les troubles de 1837-38 avaient largement influencé l'intensité de ce mouvement, et il fut constaté que, durant les cinq années précédant 1849, l'exode était d'au moins 20,000 individus, donnant une moyenne de 4,000 par année. La moitié de cet exode venait du district de Montréal ; l'autre moitié, des districts des Trois-Rivières, de Saint François, de Québec et de Gaspé. Ces émigrants se recrutaient aussi bien dans les villes que dans les campagnes. C'étaient des hommes de chantiers, souvent des jeunes gens appartenant à des familles de cultivateurs à l'aise de la vallée du Saint Laurent. Poussés autant par l'esprit d'aventure que par le désir calculé d'améliorer leur sort, ils se dirigeaient vers l'Ouest et vers des cultures en apparence plus faciles et plus lucratives.

" Parmi les causes qui furent alors assignées à l'émigration, on mentionna les suivantes : 1o Le manque d'industries manufacturières et l'impossibilité de se procurer au pays du travail ; 2o les salaires élevés que les fabriques américaines commençaient alors à offrir ; 3o les difficultés qui résultaient de la tenure

seigneuriale ; 4o l'absence de voies de communication ; 5o le manque de connaissances agricoles ; 6o les rapports exagérés apportés au pays par ceux qui allaient temporairement vivre à l'autre côté de la frontière ; 7o l'état précaire du commerce et le caractère acerbe des luttes politiques de cette époque."

De ces sept causes de l'émigration, la 1ère assignée, la 2e, la 3e, la 4e et la 5e n'existent plus, à peu près, puisque 1o on peut se procurer du travail presque partout aujourd'hui, et que nous avons une quantité d'industries manufacturières ; 2o puisque les salaires offerts par les fabriques américaines ne sont plus, et depuis plusieurs années, ce qu'ils étaient, il y a 40 ans, et que la main-d'œuvre reçoit généralement au pays depuis quelques années, des salaires aussi élevés que ceux qu'elle peut avoir aux Etats-Unis, et surtout dans la Nouvelle-Angleterre, où il y a encombrement dans presque toutes les branches de l'industrie manufacturière ; 3o puisque la tenure seigneuriale est abolie depuis bientôt 40 ans ; 4o puisque notre province se trouve, maintenant, sillonnée de nombreuses voies de communication ; 5o puisque, depuis plusieurs années, nos agriculteurs n'ont aucune raison de manquer de "connaissances agricoles", et que l'ignorance, sous ce rapport, a pour cause un amour inexcusable de la routine.

Des sept causes existantes, en 1849, il n'en reste donc, aujourd'hui, que deux : la 6e et 7e, indiquées plus haut. Nous avons encore de ces gens à rapports exagérés qui viennent, de temps à autres raconter à nos compagnards, des histoire à faire dormir debout et assaisonnées de mensonges dignes du plus fort arracheur de dents ; mais cette peste diminue sensiblement, et les hâleurs passent bien plus difficilement leur pacotille de mensonges sur "l'Amérique oussé qu'on fait d'argent à pelletée."

La 7e et dernière cause assignée à l'émigration, en 1849, n'a pas disparu, malheureusement, pour la seconde partie, c'est-à-dire "le caractère acerbe des luttes politiques", et Dieu seul sait quand nous serons devenus assez sages pour adoucir ce caractère de nos luttes politiques.

Si la plus grande partie des causes favorisant l'émigration n'existe plus, comme nous venons de le voir, comment se fait-il que l'émigration, loin de diminuer, va s'accroissant d'une manière effrayante ? Il y a plusieurs réponses à cette question d'un intérêt primordial.

Disons un mot, d'abord du dépeuplement de nos campagnes au profit des villes (s'il y a profit pour celles-ci, ce qui est très contestable). Ce phénomène singulier, ou cette maladie de nos paysans de quitter l'air pur des champs pour l'atmosphère impure des villes, tient à plusieurs causes. Un écrivain marquant de la France, où le même mal existe, analyse ces causes comme suit :

“ Il faut signaler, en premier lieu, les singulières attractions, pourtant si peu justifiées, que la ville exerce sur l'esprit des paysans. Leur imagination la leur représente comme un séjour privilégié, où le travail est plus agréable, où l'argent se gagne plus aisément : on n'a qu'à se baisser pour le ramasser à pleines mains. Parlez-leur du séjour malsain des ateliers, des émanations fétides des usines et des fabriques, de la vie sédentaire et débilitante de l'employé de bureau, ils vous riront au nez. Comme ils travaillent, eux, à la rigueur du soleil, ils se figurent que, travaillant à l'ombre, le citadin a bien moins de peine. Ils ne savent guère que le travail des champs, en plein air, dans le voisinage des eaux et des bois, aux pures émanations des foins coupés et des autres récoltes, est autrement plus sain, plus fortifiant pour l'âme et pour le corps, qu'il est le principe des plus mâles vertus et des plus robustes santés.

“ Quant à l'argent, s'il est difficile de le gagner à la campagne, il ne l'est pas moins à la ville, et il s'y dépense plus vite. On part du village plein d'espoir, car on est sûr d'y faire fortune, et vite accourent les déceptions. Si on osait, on reviendrait, mais on craint l'ironie des voisins ; puis, on n'est pas assez paysan pour travailler la terre. On reste et l'on ne tarde pas à faire la triste expérience d'une autre réalité : c'est qu'à la ville, la misère est plus noire qu'à la campagne. Dans les villages, il y a des pauvres : il n'y a pas de malheureux. Au lieu d'être

entassés dans des appartements trop petits, à un cinquième étage, comme les ouvriers de la ville, le journalier et sa famille ont une habitation indépendante, avec un jardin et un peu de terre à cultiver. Les gros propriétaires se disputent les journées du père et occupent les enfants aux soins du bétail. Si la maladie survient et avec elle la gêne, les secours ne font pas défaut, car on est connu des gens aisés de l'endroit. Dans la ville, malgré tant d'œuvres de charité, c'est la gêne la plus dure, c'est la misère noire.

“ Le paysan, ajoute l'écrivain que nous citons, n'en continue pas moins d'aller à la ville, d'autant plus que la fascination qu'elle exerce sur son esprit, se combine avec l'idée inférieure qu'il a de son métier. Qu'un ouvrier de la grande ville vienne par hasard à la campagne, parce qu'il a un vêtement d'une coupe moins surannée, et qu'il débite avec aplomb les insanités qu'il a lues dans une feuille quelconque, les paysans l'écoutent presque comme un oracle. Mêlez-vous pourtant à la conversation : comme il est facile de voir que, si le paysan a moins de bagout (ou *bagout*) il a plus de bon sens. Son jugement naturel, que nulle mauvaise doctrine n'a frelaté, le guide à une plus saine appréciation de toutes choses ; mais le paysan se défie de lui-même, et si, un jour, son fils s'en va comme ouvrier à la ville, il croit qu'il a monté d'un cran dans la société.”

Ce tableau, fait pour la France, est l'image fidèle de ce qui se passe dans nos propres campagnes. D'ailleurs, ce mal, qui nous est si préjudiciable, est particulier à tous les pays européens et, qui l'eût cru ? même aux Etats-Unis, où il a pris de telles proportions que les autorités ont dû faire faire une étude sérieuse de ce mouvement, qui a dépeuplé une foule de campagnes, même dans le riche Etat de New-York.

Y a-t-il un remède à cette plaie particulière à tous les climats ?... Nous croyons qu'il n'est pas encore né celui qui pourra empêcher le paysan de fuir la vie modeste et frugale des champs pour courir après les appâts fascinateurs de la ville. Cette propension à quitter la

noble vie d'agriculteur est aussi ancienne que la déchéance de l'humanité. C'est l'histoire répétée du papillon qui vient se brûler les ailes, s'agiter quelques instants et mourir au foyer fascinateur de votre lampe.

Passons à présent en revue les causes assignées par le *Mémoire* à l'émigration actuelle

1o Un reste de routine chez nos agriculteurs, un mode ayant conservé beaucoup de son caractère primitif, etc., ont eu pour résultat d'empêcher de recueillir tous les profits dont étaient susceptibles les terres avec une culture plus intelligente : de là, souvent, la gêne et le découragement.

2o L'amour exagéré du bien-être matériel. "Notre pays est envahi, dit le *Mémoire*, comme les autres pays, du reste, par la grande hérésie sociale qui veut que tout le monde soit riche. L'inégalité des conditions, la soif du bien-être matériel et la convoitise des biens qu'on ne possède pas, ont ici, comme partout ailleurs, une influence considérable sur nos populations."

Dans cette catégorie, tombe l'amour du luxe, des beaux habits, des riches bijoux, des chevaux et des voitures de prix, etc.

3o L'encombrement des professions dites libérales et l'abandon de l'agriculture pour laquelle on ne semble plus avoir de goût.

Le *Mémoire* dit à ce sujet : "C'est surtout sur la nécessité de réformer ou plutôt de créer l'enseignement agricole, en cette province, que l'on a attiré notre attention.

"La multiplication des collèges classiques qui ont charge d'instruire la jeunesse, a eu ses bons effets. D'un autre côté, il faut admettre que leur accès trop facile a largement contribué à y faire entrer trop de personnes douées de talents médiocres et qui ont grossi d'une façon démesurée et dangereuse le nombre des déclassés... Il est malheureusement vrai que l'instruction de la jeunesse, dans cette province, la conduit à toute autre chose qu'à l'agriculture."

Le *Mémoire* applique la même remarque à nos couvents d'où la plupart de

nos futures mères de famille sortent "avec des idées et des habitudes incompatibles avec la vie rurale."

4o La multiplicité des procès et le chiffre élevé des frais de justice ; de là la ruine et, souvent, le chemin de l'exil. "Il est constaté qu'il y a plus d'avocats, dans la province de Québec, proportion gardée du chiffre de la population, que dans aucun autre pays du monde," remarque le *Mémoire*. Cela tient, sans doute, à ce que, vrais descendants de Normands, nous sommes plus amoureux, ici, de la chicane que partout ailleurs.

5o Les dettes, qui "constituent le plus terrible ennemi de notre classe agricole." Ces dettes, très souvent, se font non pas pour l'amélioration de la ferme, mais pour des objets de luxe qui rendent ridicules l'*habitant*, sa femme, ses garçons et ses filles, *ses filles* surtout, habillées comme des dames de la ville.

6o Manque d'assiduité au travail. Cette négligence ou paresse n'a pas lieu de surprendre chez l'agriculteur qui n'a pas au cœur l'amour de son noble métier.

7o La fermeture du marché américain aux produits de nos campagnes, et cette cause de l'émigration est frappante de vérité, depuis surtout l'adoption de la fameuse loi McKinley.

8o "Certains monopoles résultant de la grande propriété."

9o "L'absence d'un système de colonisation bien conditionné et régulièrement organisé."

10o "En outre, l'ivrognerie, a dit *Le Canadien*, cité par le *Mémoire*, est pour quelque chose, pour beaucoup même, dans le dépérissement de nos campagnes."

Encore une citation pour terminer cette analyse : "Il est rare que le cultivateur qui s'est appliqué à son art, qui a su y persévérer avec intelligence, il est rare, disons, que son travail n'ait pas été couronné de succès. Ce n'est pas dans cette catégorie que se recrutent les émigrants."

L'espace ne nous permet pas de reproduire les avis que donne le *Mémoire* pour remédier aux maux de l'émigration. Ceux, cependant, qui seraient désireux d'étudier cet important document, parsemé d'informations précieuses, pour-

raient s'adresser à M. J. A. CHICOYNE, à Sherbrooke, et ce monsieur, nous n'en avons aucun doute, se fera un plaisir d'adresser gratuitement un exemplaire du *Mémoire* en question.

A. B.

Lecture pour tous.

ORIGINE DE L'EXPRESSION DORMIR LA GRASSE MATINÉE.

Dans l'origine, on a dit *grans matinée*, une matinée tout entière, comme nous disons toute une grande journée, ce que fait voir ce texte du XIII^e siècle, fourni par Littré.

Elles vont chacun jour au moustier oir messe ;
Mais c'est près de midi, por ce qu'il n'aient presse,
Car el se couchent tart ; por ce fault qu'on les lessse
Dormir grans matinées por norrir en leurs grasse.

(*Nouv. Recueil de Contes*, I, p. 188.)

Mais, comme le long dormir fait engraisser, on a fini par dire, en vertu d'une association d'idées, *la grasse matinée*, changement qui s'est opéré avant le XXV^e siècle, puisqu'en celui-ci on ne trouve plus que la dernière expression, comme le montrent ces exemples :

Qui dort *grasse matinée*, trotte toute la journée.
(Leroux de Lincy, *Provt.*, t. II, p. 389.)

Ha ! que c'est chose belle et fort bien ordonnée,
Dormir dedans un lict la *grasse matinée*.

(Regnier, *Satire*. VI.)

De Chevalet dit (II, p. 183) que cette substitution de *grasse* à *grans* est due à ce qu'un moment vint où l'expression *grans matinée* ne fut plus qu'un "absurde solécisme" ; mais je ne crois pas que cela soit la véritable cause de cette substitution, car, après le temps où *grans* prit la forme *grande* devant un adjectif féminin, il y a eu des cas nombreux (et nous en avons encore) où *grans*, c'est-à-dire *grand* selon la nouvelle orthographe, restait invariable.

(*Courrier de Vaugelas*.)

LA RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE.

M. F. Max, l'éminent professeur de

philologie à l'Université d'Oxford, consacrer, dans la *Contemporary Review*, quelques pages au projet de réforme orthographique française. Son opinion en pareille matière mérite d'être reproduite ?

"On suppose généralement, écrit le savant linguiste, que la nécessité d'une réforme orthographique ne se fait sentir qu'en Angleterre ; il est admis du moins que l'orthographe d'aucune autre langue renferme autant d'irrégularités et d'abus que la nôtre. Le français l'italien et l'espagnol ont été souvent cités comme des modèles pour l'orthographe ; et la réforme orthographique mise en pratique en Allemagne par ordre de Bismark a démontré que la volonté suffit à faire disparaître au moins les erreurs manifestes dans les systèmes traditionnels d'orthographe.

"Un comité désigné par l'Académie française, qui, dans les choses littéraires n'est pas moins dictatoriale que Bismark lui-même, s'est prononcé pour un petit nombre de réformes orthographiques dans la prochaine édition de son fameux dictionnaire.

"Il n'y a que le premier pas qui coûte ; mais l'Académie s'apercevra que ce premier pas, si petit qu'il soit, lui causera beaucoup d'ennui. Bismark en effet, était capable de dire : "Jusque-là, mais pas plus loin" ; mais dans une république, le grand nombre de réformateurs d'orthographe, tentés par le premier succès, ne sera satisfait qu'après avoir obtenu beaucoup plus que ces minimes concessions.

"La réforme orthographique est une de ces questions où l'argument est tout d'un côté, mais le lourd poids d'une autorité privée de raison de l'autre. Ces réformes sont de deux genres. Une classe de réformateurs ne demande rien moins qu'une révolution phonétique complète "Ecrivez, dit-elle, comme vous parlez", mais elle n'ajoute pas comment nous devons parler. L'autre classe de réformateurs se contente de moins. Elle désire seulement écarter les inconvénients dans l'orthographe traditionnelle, qui, dans beaucoup de cas, sont tout à fait récentes et souvent dues aux fantaisies des compositeurs d'imprimerie, plutôt qu'aux désirs formels d'auteurs plus ou moins pé-

dants. Le parti radical est représenté en France par M. Paul Passy et ses amis ; c'est la Société de réforme orthographique qui a présenté le programme du parti modéré.

M. Max Miller reproduit un spécimen d'après le *Maître phonétique* et s'exprime ainsi : " La France a traversé beaucoup de révolutions, mais il est difficile d'admettre que les Français vont rompre maintenant aussi complètement avec le passé. On invoque à l'appui de la réforme radicale l'autorité de Descartes, mais on oublie de dire que ce philosophe n'a pas appliqué ses idées sur cette matière. Les membres de la Société de réforme orthographique, beaucoup moins exigeants, ont du moins le courage de leur opinion et leurs publications en font foi. La modération des réformes projetées a décidé l'Académie en leur faveur, et a bien disposé le gouvernement. "

Après avoir énuméré les desiderata de la Société de réforme orthographique, l'auteur de l'article termine par ces appréciations :

" L'argument étymologique a beaucoup perdu de la faveur dont il jouissait précédemment. Autrefois, il avait vraiment du pouvoir, et c'était presque un sacrilège pour un érudit de proposer d'écrire en anglais *det* au lieu de *debt*. Cependant, si Descartes a raison de dire qu'une langue est d'abord parlée et ensuite écrite ; si les étudiants en philologie ont raison de croire qu'une méthode préside aux changements phonétiques insensés par lesquels passent tous les idiomes parlés, alors qu'il n'y en a aucune dans l'orthographe adoptée par diverses imprimeries, il est clair que ce qui est possible dans une langue parlée doit l'être aussi dans une langue écrite ; il est évident que la connaissance du système d'après lequel varie une langue parlée doit être un guide plus sûr pour l'étymologiste que la présente orthographe de fantaisie des compositeurs et des lecteurs. Si nous savons d'abord que des consonances dissimilaires en latin sont assimilées en français nous savons que *det* peut être placé pour *debita* de même que *recette* pour *recepta*.

" Nous n'avons qu'à remonter à plu-

sieurs siècles en arrière pour découvrir l'orthographe étymologique de beaucoup de mots français. Et néanmoins l'Académie elle-même ne pourrait pas actuellement rétablir *froid* pour *froigd*, quoiqu'elle ait conservé *doigt*, ou *mesme* pour *même*, *chresten* pour *chrétien*, *contre-rolle* pour *contrôle*, ou *caryophyllum* pour *girofle*.

" Nous souhaitons tout succès aux réformateurs de l'orthographe en France. Les réformes qu'ils proposent maintenant sont certainement très modérées et raisonnables. Mais aucune nation n'est plus sensible à ce qui est pédant et malencontreux que la nation française, et il est invraisemblable qu'elle tolère jamais des mots tels que *filosofie* et *téologie*.

VARIÉTÉS.

La vapeur.—Un journal illustré allemand, le *Wick's Illustrirte Gewerbeblatt*, dit que le pouvoir moteur de la vapeur se trouve distribué dans les proportions suivantes entre les pays ci-dessous mentionnés :

	Chevaux-vapeur	Chevaux-vapeur par 100 habitants
Grande-Bretagne.....	8,200,000	25
France.....	4,520,000	11
Empire allemand.....	5,200,000	13
Russie.....	2,240,000	3
Autriche.....	2,150,000	5
Italie.....	830,000	3
Espagne.....	740,000	4
Portugal.....	80,000	2
Suède.....	300,000	7
Norvège.....	180,000	9
Danemark.....	150,000	8
Hollande.....	340,000	8
Belgique.....	810,000	14
Suisse.....	290,000	10
Autres pays d'Europe.....	690,000	6
Etats-Unis d'Amérique.....	14,400,000	24
Colonies.....	7,120,000	00

D'après ce tableau, il y aurait donc un total de 50,015,000 chevaux-vapeur utilisés par des nations civilisées. Le cheval-vapeur est regardé comme l'équivalent de la puissance de trois chevaux et la puissance de ces derniers à celle de sept hommes. De sorte que chaque million de pouvoirs de chevaux ne représen-

te pas moins de mille millions de pouvoirs humains. En supposant maintenant qu'un pouvoir de cheval dure en moyenne aussi longtemps que celui de l'homme, 1,000 millions de forces humaines égalent 1,000 millions d'hommes.

* *

Quinze jubilés.—Au lendemain du jour de la célébration du jubilé de S. S. Léon XIII, il nous paraît intéressant de rappeler que quinze papes ont célébré leur jubilé épiscopal. Ce sont :

En 956, Jean XIV ; 1406, Grégoire XII ; 1503, Calixte III ; 1534, Paul III ; 1555, Paul IV ; 1664, Innocent X ; 1670, Clément X ; 1691, Innocent XII ; 1724, Benoît XIII ; 1730, Clément XII ; 1740, Benoît XIV ; 1800, Pie VII ; 1831, Grégoire XVI ; 1846, Pie IX ; 1878, Léon XIII.

* *

Nettoyage de New-York.—En 1892, le coût du nettoyage de New-York a été comme suit :

Administration.....	\$133,510 83
Balayage.....	749,984 65
Enlèvement.....	648,754 56
Enlèvement de la neige et de la glace	23,094 98
Transport à la mer	334,237 86
Nouveau matériel.....	159,265 07
Loyers et contingents....	23,862 56

\$2,072,709 81

La quantité de verges carrées balayées a été de 1,994,735,304 ; la plus grande surface balayée pendant un mois a été de 220,180,618, en octobre dernier.

Si on réduit en milles l'étendue des rues balayées, on arrive au chiffre de 113,333,447,100.

Le nombre de voyages de déchets et ordures durant l'année s'est élevé à 1,921,116.

Il y a eu 27,110 voyages de glace et neige transportés à la mer.

Les matériaux enlevés se classifient comme suit :

Cendres et déchets, 1,523,952 voyages ; balayures des rues, 397,164 voyages ; glaces et neiges, 27,110 voyages ; total, 1,948,226.

Le coût du nettoyage des rues, administration comprise, par mille de rue ba-

layée, a été de \$18.28 ; par voyage, il a été de \$1.20

Le coût du balayage, labeur, par mille de rue, a été de \$6.61, et par voyage, 38 cts.

Le coût de l'enlèvement de la neige et de la glace a été de 85 cts par voyage.

Le produit de la vente des déchets a été de \$82,695.71.

Le produit des amendes imposées pour infractions aux réglemens de la propreté publique a été de \$842.

Le service du nettoyage de New York est sous le contrôle d'un commissaire spécial auquel on paie un salaire de \$10,000 par an.

* *

Le commerce extérieur du Japon s'est élevé, de 1883 à 1892, de 65 millions de dollars à 162½ millions. Sur ce total l'Empire britannique compte pour 36 millions, les Etats-Unis pour 45. Les Etats-Unis ont la plus grande importation, avec 29 millions de soies et de thés, tandis que la Grande-Bretagne elle-même n'achète que pour ½ million. On sait que les Etats-Unis, sans doute en conséquence de leur système protecteur, sont payés de l'équivalent de ce que leur achète l'Angleterre, par l'importation de cette dernière au Japon, en Chine, aux Indes et au Brésil. La balance nécessaire se produit par les traites anglaises sur ces pays. L'importation du Japon aux Etats-Unis ne s'élève qu'à 6 millions. Le Japon importe maintenant du coton brut, mais n'achète pas moins de cotonnades, malgré le développement de la fabrication nationale ; la consommation s'accroît. Sur l'ensemble de l'exportation de 1892 (40 millions de dollars ou à peu près), la moitié environ consistait en soies, le thé comptait pour 8 millions.

* *

The Hoffman's Catholic Directory de 1893, annuaire officiel des diocèses catholiques des Etats-Unis, vient de paraître à New-York. Il nous apprend que l'église catholique des Etats-Unis est formée de 13 provinces métropolitaines, 68 diocèses et 5 vicariats apostoliques. On y compte 6,945 prêtres séculiers et 2,443 jésuites, bénédictins, franciscains et autres régu-

liers. Il y a 8,477 églises paroissiales et conventuelles, 1,764 chapelles, 127 collèges, 656 académies et 36 séminaires diocésains comptant 1,845 séminaristes. Les écoles paroissiales sont au nombre de 3,587 et comptent 709,000 élèves. La population catholique est en ce moment de 8,890,000 âmes. La plupart sont d'origine irlandaise et allemande.

* *

L'Afghanistan compte 6,000,000 d'âmes et n'a aucun missionnaire ; les Indes possèdent un missionnaire par 275,000 âmes ; la Perse a un missionnaire par 300,000 ; le Thibet un par 2,000,000. Si 40,000 missionnaires étaient envoyés aux Indes, la proportion ne serait que d'un missionnaire par 50,000 âmes.

* *

Disparition des forêts aux Etats-Unis.—Les Américains commencent à s'inquiéter de la rapide disparition de leurs forêts sous la hache des bûcherons. Rien que dans le Michigan, en 1892, près de six milliards de pieds de bois ont été jetés sur le marché. Cette production met en mouvement des capitaux énormes, et occupe des milliers de mains. Mais on veut très sagement songer à l'avenir, organiser de vastes plantations de jeunes arbres, en un mot, combler les vides.

Nous empruntons au *Puget Sound Lumberman* les chiffres ci-dessous, qui indiquent le nombre actuel de pieds de bois encore debout par tous les Etats-Unis :

Washington.....	410,333,350,000
Oregon.....	236,893,255,000
Neuf Etats du Sud.....	280,000,600,000
Californie.....	100,700,000,000
Montana.....	65,000,000,000
Idaho.....	30,000,000,000
Wisconsin.....	26,560,035,520
Michigan.....	24,140,699,199
Minnesota.....	12,749,526,000
Pennsylvanie.....	7,500,000,000
Maine.....	1,500,000,000
New-York.....	1,000,000,000

Total 1,196,377,470,719

Ainsi, les Etats-Unis ont près d'un trillion et un quart de bois non encore abattu. La consommation annuelle s'élevant à dix milliards, il est facile de cal-

culer qu'à ce taux, les forêts dureront encore cent vingt ans.

Mais, comme le fait remarquer le *National* de Lowell, les demandes augmentent rapidement chaque année, et ceux qui s'y entendent prétendent qu'avant soixante-dix ans tout aura été épuisé.

Si l'on ne prend aucune mesure pratique pour obvier à cet épuisement inévitable, nos enfants auront le triste spectacle d'un pays complètement désert et nu de l'Atlantique au Pacifique.

PENSÉES DIVERSES.

Une erreur bien grossière est de croire que l'oisiveté puisse rendre les hommes plus heureux. La santé, la vigueur desprit, la paix du cœur, sont le fruit touchant du travail.

(VAUVENARGUES.)

* *

Ne parler que pour faire mouvoir sa langue : quel misérable emploi du don de la parole, de ce bel attribut de l'homme, et que Dieu n'a donné qu'à lui seul entre ses créatures !

(ANDRIEUX.)

* *

Pourquoi donc formons nous, mortels ambitieux, Dans nos jours si bornés, de gigantesques vœux ? A quoi bon tant d'apprêts pour un si court voyage ? Ce qu'il faut aux besoins suffit aux vœux du sage.

(DELLILLE.)

* *

Envers nos ennemis montrons de la clémence ; Les grands cœurs que le ciel a pourvus de ce don Trouvent, en se mettant au-dessus de l'offense, Plus de gloire dans le pardon Que de plaisir dans la vengeance.

(E. LEBRUN.)

* *

Que sont les hommes sur la terre ? Des personnages de théâtre. Tout y roule sur le faux ; ce n'est partout que représentation ; et tout ce qu'on y voit de plus pompeux et de mieux établi n'est l'affaire que d'une scène.

(MASSILLON.)

* *

Les suites de l'ignorance sont d'une extrême conséquence : l'oisiveté en est le premier fruit, et de l'oisiveté naissent tous les vices. (SAINT-EVREMONT.)

Le temps marche toujours : ni force ni prière, Sacrifice ni vœux n'allongent la carrière : Il faudrait ménager ce qu'on va nous ravir ; Mais quel homme voit-ou s'engagements'enservir ? (LA FONTAINE.)

L'homme riche de corps et d'esprit indigent Est la lame de plomb dans un fourreau [d'argent.] (MOLLEVAUT.)

Le bien de la fortune est un bien périssable. Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable. (RACAN.)

L'or et l'argent s'épuisent ; mais la vertu, la constance, la force dans la pauvreté ne s'épuisent jamais.

(MONTESQUIEU.)

BIBLIOGRAPHIE.

Cours complet de langue anglaise, d'après une méthode nouvelle par J. L. JUMPERTZ, professeur de langues modernes à l'Athénée royal de Malines.— Prix : 2 fr.

La première partie—la seule parue—de ce cours comprend la lexigraphie de la langue anglaise avec quelques notions indispensables de la syntaxe.

La prononciation étant, dans l'étude de la langue anglaise, la partie la plus difficile, l'auteur y a consacré de nombreux chapitres.

Il a prodigué les exemples et les exercices de lecture en vue de l'enseignement des irrégularités et des sons difficiles, et toujours il a su procéder par gradation.

La pratique marche continuellement de pair avec la théorie dans la grammaire de M. Jumpsertz, et il ne donne jamais aucune règle s'il ne l'a d'abord fait déduire de nombreux exemples par les élèves. C'est là une méthode rationnelle et que tout le monde appréciera.

Disons, pour finir, que M. Jumpsertz a su faire dans son livre une place au style épistolaire, commerciale ou autre. C'était une lacune à combler, et c'est là une innovation heureuse, car, dans la section des humanités modernes, maints jeunes gens se destinaient au commerce et ont fort besoin de connaître la correspondance commerciale anglaise.

Nouveau recueil d'analyses littéraires, par Ferdinand LOISE.— Louvain, J. B.

Istas, imprimeur-éditeur, rue de Bruxelles, 90. En vente chez l'auteur, Louvain.—Prix : 1 fr. 50.

M. Loise, après avoir consacré de longues années à l'enseignement de la littérature, emploie les loisirs que lui procure l'honorariat à rassembler les fruits de savantes études et d'une précieuse expérience, pour les livrer aux maîtres désireux de suivre la bonne voie, et aux étudiants auxquels il a voué son existence. Il s'est fait connaître déjà par diverses publications classiques qui ont reçu l'accueil le plus flatteur : *Les lois du style* ; *Moyens de se former à l'art d'écrire*, etc., et surtout par cet œuvre puissante, l'*Histoire de la poésie*. Dans l'ouvrage qui nous est actuellement soumis, l'auteur ne s'attarde pas à grossir le volume par des explications grammaticales et des remarques de détail dont il laisse le soin et le choix aux professeurs, il reste dans le pur domaine de la littérature "envisagée dans la pensée comme dans la forme," et c'est avec un rare talent qu'il met en lumière les "secrets des grands écrivains."

Histoire de Saint Ignace de Loyola, d'après les documents originaux par le P. Daniel BARTOLI, de la Compagnie de Jésus.—Traduction revue et annotée par le P. L. MICHEL, S. J., édition illustrée, un portrait en chromolithographie, 16 gravures hors texte et plus de 160 autres gravures en phototypies, d'après des monuments historiques et des documents authentiques ; papier de luxe, filets rouges, 1 vol. gr. in-8.— Prix : avec couverture japon, fr. 10.00. Relié, toile anglaise, tranche dorée, fers spéciaux : fr. 12. Reliures de luxe à divers prix.

Le texte de la vie illustrée est tout entier extrait de la vie complète du P. Bartoli. Bien que restreinte, cette vie produit dans sa netteté la physionomie et l'esprit de saint Ignace, et nous n'hésitons pas à affirmer qu'avec ses notes, moins nombreuses et moins étendues que dans l'édition en deux volumes, cette vie est encore la plus complète que nous ayons en langue française. Les illustrations sont nombreuses, variées et exécutées avec le plus grand soin. Elles comprennent un portrait en couleur de saint Ignace d'après un tableau de Rubens, 16 gravures hors texte, une carte du Guipuzcoa, les plans par terre de Manrèes et des chambres ou chapelles de saint Ignace, à Loyola et au Gesù de Rome ; deux autographes, l'une de saint Ignace et l'autre de saint François-Xavier, 50 fac-simile de signatures, en tout plus de 184 gravures ou phototypies, portraits, scènes, vues, intérieurs, plans, carte, autographes, fac-simile ; d'après des monuments historiques et des documents authentiques.

TABLE DES MATIÈRES

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS :

Avis — Nominations diverses — Erection de municipalités scolaires, etc., 1, 20, 61, 85, 113, 141, 169, 197, 225, 253, 251 309

Mémoire des commissaires d'écoles catholiques de Montréal, etc..... 10

Aux instituteurs..... 197

Exposition de Chicago..... 225

World's Columbian Exposition..... 253

Circulaire aux sociétés d'agriculture. 292

BIBLIOGRAPHIE :

Les livres classiques de M. Toussaint. 27

Revue universitaire..... 28

L'Éducation chrétienne..... 28

Cours complet de Sténographie, par J. Rausser..... 56

Arithmétique des commençants, par B. Lippens..... 56

Le Moniteur Acadien..... 140

Le choléra, par le Dr Desroches..... 167

Nouveau Dictionnaire français, par Mgr Guérin..... 195

Éléments d'Arithmétique, d'Algèbre et de Géométrie, par M. A. C..... 195

Annales de Géographie..... 196

Dominion Catholic Reading Charts. 196

Catecismo de Higiene privada, par el Dr Desroches..... 251

Règlements du Conseil d'Hygiène de la province de Québec..... 251

Théorèmes et Problèmes de Géométrie élémentaire, par L. Hélie..... 252

Recueil de 4200 Questions, par A. Lema..... 252

Le Bon Combat..... 252

L'Oiseau-Mouche..... 252

Syllabaire, par J. B. Riss..... 279

Le Livre des Enfants..... 280

Livre de Lecture..... 280

Nouveau Cours gradué de Langue française..... 280

Les Récréations grammaticales, par le Dr Ollivier..... 280

Les Fabulistes du XIe au XIXe siècle..... 280

Le dessin à l'école primaire..... 303

Cours complet de langue anglaise, par J. L. Jumpertz..... 336

Nouveau recueil d'analyses littéraires, par F. Loise..... 336

Histoire de S. Ignace de Loyola, par le P. Bartoli, S. J..... 336

BUREAU DES EXAMINATEURS CATH. DE MONTRÉAL :

Séance du 12 juillet 1892..... 62

Séance du 8 novembre 1892..... 198

COMITE CATH. DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :

Séance du 20 mai 1892..... 2

Séance du 28 septembre 1892..... 142

CONFÉRENCES D'INSTITUTEURS :

À l'École Normale Jacques-Cartier, 37, 257

À l'École Normale Laval..... 34, 285

À l'High School—Association d'éducation de la Puissance..... 91

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE :

Phrases détachées, 21, 47, 72, 123, 159, 179, 208, 237 268

Immensité de l'espace 22

Impressions de la nature sur l'esprit et le cœur de l'homme 23

Ce que c'est que l'attention 48

Les lycoses..... 27

Rapidité des années..... 124

Pascal..... 124

Le soldat..... 125

De la politesse..... 159

Le bonheur des riches..... 160

Les bords de la mer Morte..... 160

La parole et la pensée..... 160

Des promenades champêtres..... 180

Les gens à fuir..... 180

Du perfectionnement du goût..... 180

Le berger et le troupeau..... 180

De l'activité de l'âme..... 209

Les assaisonnements..... 209

Des règles du goût et des préceptes de l'art d'écrire..... 210

Des Lapons..... 239

Des idées superstitieuses..... 269

Des éclipses..... 269

La digestion..... 269

Effets du jour et de la nuit sur l'économie animale..... 270

Formation de la terre..... 299

Le chien..... 299

Circulation du sang..... 299

Respiration..... 299

Horreur de l'hypocrisie..... 300

Des dangers de l'éducation de famille..... 300

L'étoile..... 325

Utilité des arbres..... 325

La lecture des romans..... 325

L'Ancien et le Nouveau Testament..... 325

La Sœur de charité..... 326

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES EX. CATH. DE MONTRÉAL..... 62, 198

DISTRIBUTION DE PRIX À L'ÉCOLE MODÈLE Jacques-Cartier..... 31

EXAMEN DES ASPIRANTS À L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE :

Séance du 8 mai, 1892..... 12

Séance du 22 sept., 1892..... 147

EXAMEN DES ASPIRANTS À L'ÉTUDE DE LA PHARMACIE :

Séance du 6 avril, 1893..... 311

EXERCICES DE CALCUL, 24, 49, 126, 162, 182, 210, 240, 271, 301, 327

HYGIÈNE :

La lecture en mangeant..... 26

Les boissons glacées..... 51

Le choléra—Conseils pratiques adressés aux familles..... 57

Des révolutions naturelles de l'atmosphère..... 135

Comment se préserver des refroidissements..... 245

LECTURE POUR TOUS :

Plus de mal de mer—Un navire sans roulis..... 53

Exposition scolaire à Montréal..... 75

La rentrée (réouverture des classes). 106

Le centenaire de Colomb.....	107
Le centenaire de l'Amérique.....	108
Population canadienne aux Etats-Unis.....	109
Des écoles industrielles.....	137
Statistiques des pêcheries canadiennes.....	138
Les finances du Canada.....	165
Les sauvages du Canada.....	166
A propos de manuels d'hygiène.....	183
L'indulgence.....	184
Un bienfait de la poésie.....	184
Les orateurs intimidés.....	185
Les enfants despotes.....	185
Montréal.....	193
Une fête splendide.....	212
Les passions.....	223
A propos de réformes dans l'enseignement.....	242
L'instruction des enfants.....	244
Du choix des lectures.....	245
La femme de ménage.....	245
De la mauvaise humeur.....	246
La légende de l'Eau, du Feu, du Vent et de l'Honneur.....	247
Renseignements historiques.....	247
Développement de la population aux Etats-Unis.....	248
La rhétorique d'un écolier de douze ans.....	276
Pensées diverses.....	279, 308, 335
Notre clergé—Les communautés du Canada.....	306
La réforme orthographique.....	332

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :

De la sévérité envers les enfants.....	17
Botanique— <i>Famille des Linées</i>	18
Zoologie— <i>Mammifères et Oiseaux</i>	19
Education morale— <i>Du mensonge</i>	42
Botanique— <i>Famille des Papilionacées</i>	45
Pensées sur l'éducation.....	69
Botanique— <i>Famille des Rosacées</i>	70
Faculté d'élaboration— <i>L'attention</i>	85
L'esprit d'observation est tout le secret du génie.....	114
Education physique— <i>Gymnastique</i>	117, 272, 294
Botanique— <i>Famille des Umbellifères</i>	121
Littérature— <i>Composition et Style</i>	123, 232, 297
Elaboration de la connaissance— <i>Abstraction, comparaison</i>	150
Physique— <i>Evaporation</i>	152
Botanique— <i>Famille des Composées</i>	154
Lecture expressive— <i>Le Cheval et le Loup</i>	155
Analyse littéraire— <i>La fenaison</i>	157
Education des garçons.....	164
Ce qu'on entend par gâter les enfants.....	171
Ce qu'il y a d'éducatif dans les fables de Lafontaine.....	172
La récitation expressive— <i>Ses avantages</i>	175
Botanique— <i>Famille des Solanées</i>	178
Comment doit s'y prendre l'instituteur pour inspirer à ses élèves, l'amour de la justice, etc.....	206
Education et religion.....	208
Conséquence des fautes— <i>Corrections</i>	227

Etude des sciences naturelles à l'école primaire.....	228
La Fontaine— <i>Son caractère et celui de ses fables</i>	230
Entretien sur les os.....	235
Devoirs de justice— <i>Respect de la vie humaine</i>	265
A travers les écoles— <i>La retenue</i>	296
Education phsique de la seconde enfance.....	313
Jugement.....	318
L'enseignement théorique de l'arithmétique à l'école primaire.....	313
Préparation des classes— <i>Utilité, tenue et usage du carnet de préparation</i>	316
Education domestique— <i>Choix et entretien des vêtements</i>	321
Analyse littéraire: La mort d'un bouvreuil.....	322

PHILOLOGIE :

D'où vient l'expression <i>tirer une carotte à quelqu'un</i>	25
Origine du mot <i>chat-huant</i>	53
Origine de <i>bâtonnier</i>	277
L'expression <i>courte honte</i> est-elle française?.....	306
Origine de <i>dormir la grasse matinée</i>	332

PHRASES A CORRIGER.....	23, 49, 73, 90, 125, 161, 181, 239, 270, 300, 326
-------------------------	---------------------------------------------------

POESIES :

La poupée.....	21
La harpe magique.....	21
Adieu aux enfants.....	41
Une bonne ménagère.....	51
Méditation.....	51
Vers sur l'imprimerie.....	83
La visite académique.....	83
Les deux mains.....	179
Matin d'automne.....	179
L'enfant puni.....	237
Les deux picotins.....	237
Les petites sœurs.....	244
Inscription pour les livres.....	244
La discrétion.....	279
L'innocence.....	279
Le présent, le passé et l'avenir.....	279
Vers improvisés.....	279
Dieu.....	297
La mère (à un enfant).....	297
La machine à vapeur.....	324
L'enfant aveugle.....	324
Rêve de Jeanne d'Arc.....	324

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTREAL :.....	17
Séance du 27 avril 1892.....	

TRIBUNE LIBRE :

Jacques Cartier— <i>Questions de droit public, etc</i>	137
Solution de problèmes.....	133, 211, 134
Les écoles du soir.....	163
La mouche des cornes.....	242
Problèmes à résoudre.....	303
Question proposée.....	328
L'émigration.....	

VARIETES.....	28, 54, 83, 109, 139, 168, 194, 224, 250, 278, 333
---------------	----------------------------------------------------